

L'ŒIL DE LA POLICE

Publication nationale

Un drame sanglant à l'île du Diable

Hebdomadaire



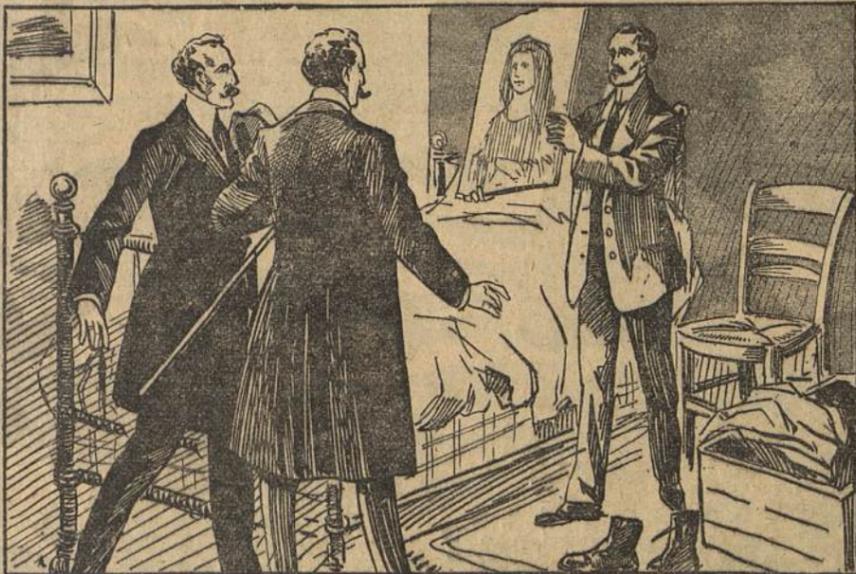
La population de nos pénitenciers est agitée parfois de convulsions sanglantes dont nous parvenons de sinistres échos. Mais bien rarement il a été donné d'enregistrer tragédie aussi atroce et étrange à la fois que celle dont
(Lire la suite page 2.)

LA DISPARITION DE LA JOCONDE



Le 23 août 1911, au matin, un ouvrier peintre, Vincenzo Peruggia, qui avait autrefois participé à des travaux de décoration exécutés au Louvre, y reparaisait sous prétexte d'y serrer la main à d'anciens compagnons de travail. Le 23 août était un lundi. Ce jour-là, comme on sait, est réservé dans nos musées aux travaux de nettoyage, et le public n'y pénètre pas. De plus, à cette heure matinale, il n'y avait encore aucun gardien dans certaines des galeries, particulièrement dans le salon Carré où se proposait d'opérer Peruggia. Or, dans le salon Carré se trouvait, depuis bien des années, accroché à hauteur d'appui, le merveilleux portrait de Monna Lisa, la femme de Francesco del Giocondo, universellement connu sous le nom de la JOCONDE, et que peignit vers l'an 1500 Léonard de Vinci. Pénétrant dans cette salle, Peruggia s'assura qu'il y était bien seul, s'approcha de la JOCONDE, la décrocha du mur, sortit de son cadre le précieux panneau de bois qui mesure 77 centimètres de hauteur sur 53 centimètres de largeur, alla déposer ce cadre sous un escalier que depuis longtemps il connaissait, puis revint au panneau, le dissimula sous sa blouse et s'en alla d'un pas tranquille sans éveiller aucun soupçon... (Telle est, du moins, la première version qu'a donnée, à Florence, des circonstances du vol, Vincenzo Peruggia lui-même...) — Bientôt après, c'était au Louvre l'affolement. Dans tout Paris, dans toute la France et dans tout l'univers civilisé, c'était la stupeur, la consternation... La JOCONDE avait disparu !... Et toutes les recherches faites pour retrouver la trace du voleur de ce chef-d'œuvre allaient — pendant deux ans, trois mois et vingt jours — rester sans résultat... On n'en pouvait plus douter, on n'en doutait plus : la JOCONDE était à jamais perdue... Elle était morte pour le public, morte pour les artistes, morte pour tous ses admirateurs...

LA RÉSURRECTION DE LA JOCONDE



L'oubli se faisait, en apparence, sur la JOCONDE et son mystérieux ravisseur, Vincenzo Peruggia, qui avait attendu ce moment avec une longue et bien étrange patience, estima que l'heure avait enfin sonné de tirer parti de l'opération qu'avec tant d'audace et tant de réussite il avait menée à bien. Le portrait que François I^{er} acquit jadis du peintre même au prix de 4 000 écus d'or, est, à notre époque d'enchères fabuleuses, un de ces tableaux qu'on se disputerait à coups de millions. Vincenzo Peruggia, malgré les illusions qu'il se faisait sur l'importance de la rançon qu'il recevrait contre la cession de la JOCONDE, ne pouvait assurément prétendre, en raison même de la discrétion obligée avec laquelle se ferait la négociation, à réaliser du coup une pareille fortune. Il jugea donc que 500 000 francs suffiraient. Et lorsque, sous le faux nom de Leonard, il fut parvenu à se mettre en rapport avec un grand antiquaire de Florence, M. Geri, ce fut à ce chiffre que, modestement, il sut borner sa prétention. Malheureusement pour lui, M. Geri était moins disposé à se faire le complice d'un voleur que l'auxiliaire de la justice. Mais il voulait d'abord avoir la certitude que ce n'était pas une fausse JOCONDE qu'on lui offrait. Rendez-vous fut donc pris avec le prétendu Leonard, dans la chambre d'hôtel qu'occupait ce dernier. Là, Peruggia prit un coffret de bois blanc, où reposait, entourée d'étoffes, une JOCONDE, dont l'authenticité ne pouvait faire doute. Le panneau portait d'ailleurs, au dos, le sceau du Musée du Louvre. L'antiquaire ayant fait intervenir dans la négociation le directeur des musées italiens, avec qui, soi-disant, l'affaire devait être définitivement traitée, on convint avec Peruggia qu'afin de s'assurer que le tableau n'était pas une copie, on allait le comparer avec les autres œuvres de Vinci, que possèdent les galeries de Florence, puis, cette dernière preuve faite, qu'on en verserait le prix à son détenteur. Alléché, Peruggia céda la JOCONDE, qui prit le chemin du musée des Offices. Puis, comme juste rémunération de son haut fait, l'adroit voleur, tombé du haut de son rêve, prenait bientôt après le chemin de la prison...

Un drame sanglant à l'île du Diable

(Suite).

la Guyane française vient d'être le théâtre. C'est dans cette île du Diable dont il fut tant parlé lors de l'Affaire Dreyfus, que s'est déroulé le drame dont nous avons à relater aujourd'hui les horribles péripéties et l'effroyable dénouement. Et dans ce drame de démence et de sang, nous retrouvons — pour la dernière fois — un homme dont le crime et la condamnation ont, naguère, violemment passionné l'opinion publique.

Il s'agit de Valési, cet employé de l'asile d'aliénés de Mont-Perrin, à Aix, qui, pour se venger de sa révocation, avait assassiné son ancien directeur.

Le verdict du jury lui avait valu d'être déporté, et c'est à l'île du Diable qu'il purgeait sa peine.

Or, un de ses co-détenus, nommé Muller, dans un accès de folie furieuse, vient de se substituer d'un seul coup aux jurés d'Aix et au bourreau, en mettant, d'un geste inconscient, fin à l'existence du forçat.

En outre, deux de ses compagnons devaient subir le même sort.

Voici d'ailleurs les faits dans toute leur brutalité foudroyante :

Une crise de fièvre chaude avait soudainement transformé en un dangereux énergumène le forçat Muller.

Avant qu'on ait eu le temps de se prémunir contre son explosion de fureur, celui-ci, bondissant sur le surveillant militaire préposé spécialement à la garde d'Ullmo — cet officier de marine devenu si tristement, ainsi qu'on le sait, traître à son pays — arracha de la ceinture du gardien le revolver qu'il portait, et déchargea cette arme autour de lui, jusqu'à la dernière balle.

Quatre hommes tombèrent.

Valési et deux autres forçats avaient été tués sur le coup.

Le quatrième, blessé très grièvement, se traîna en l'arrosant de son sang, sur le sol aride et brûlé de l'île du Diable.

Puis, son quadruple crime commis, et comme reprenant soudain conscience de lui-même, Muller tourna son arme contre sa propre poitrine, pour se châtier de son égarement meurtrier.

Mais le barillet de son revolver était vide...

Alors, il bondit au rivage, dont une distance très faible le séparait, et se précipita dans l'Océan, d'où surgirent tout à coup, prêtes à l'engloutir à leur tour, des gueules formidables de requins...

Dès le lendemain, l'épouvantable tragédie avait son épilogue.

Les corps de Valési et de ses deux compagnons, comme tous les cadavres de forçats morts aux îles du Salut, étaient successivement immergés, après une courte mais impressionnante cérémonie funèbre.

Et les victimes ne tardèrent pas à devenir, comme le jour précédent leur assassin, la triste proie des voraces de la mer.

A PROPOS DE LA JOCONDE

La première enquête en 1911

L'enquête menée en 1911, à la suite du vol de la *Joconde*, par le préfet de police, puis ensuite par M. Drioux, juge d'instruction, parmi le personnel du musée; les empreintes digitales relevées par M. Bertillon sur la glace et le cadre du tableau; les renseignements recueillis de tous côtés par l'instruction judiciaire ne donnèrent malheureusement aucun résultat précis.

On crut voir les voleurs de la *Joconde* à Irun, à Bordeaux, à Gand, en Espagne et en Belgique. A Paris, « l'homme du quai de Javel » occupa quelques instants l'attention du juge d'instruction. Mais la piste fut abandonnée. Un intéressant témoignage recueilli alors, mais qui demeura sans suites utiles, fut celui d'un passant qui, quelques jours après la disparition de *Monna Lisa*, vint déclarer spontanément avoir vu, mais sans y attacher d'importance, le matin du 23 août, un homme courir le long du quai du Louvre, portant un paquet mal enveloppé sous le bras, et jeter dans le fossé du Louvre un petit objet dur et brillant qu'il reconnut, en repassant par le même chemin, pour un bouton de porte. Le juge d'instruction fit faire des recherches : on trouva en effet à l'endroit indiqué le bouton de cuivre, qui fut reconnu pour celui qui avait été enlevé à la petite porte de l'escalier Visconti. Il est donc probable que l'homme rencontré sur le quai du Louvre — le vrai voleur, dont la piste n'avait pu être retrouvée — était Peruggia, s'il n'est pas établi que le vol ne s'est pas commis exactement dans les conditions qu'à Florence il a minutieusement relatées.

Les primes promises

Au bout de plusieurs mois de recherches dirigées dans tous les sens, le juge dut clore son instruction sans avoir rien trouvé. Les primes promises par *l'Illustration* (10 000 fr. à qui mettrait la justice sur la bonne piste du voleur et 40 000 francs à qui rapporterait le tableau), par la Société des Amis du Louvre (25 000 francs), par *Paris-Journal* (50 000 fr.) et enfin par un amateur anonyme (25 francs) restèrent sans emploi ou tombèrent par suite des conditions de durée qui avaient été fixées par ceux qui les avaient instituées.

Pour les beaux yeux de la Joconde

Chez un marchand de vin de Paris, dont l'établissement est sur le boulevard de Magenta, une dizaine d'ouvriers peintres se trouvaient assemblés, l'autre jour. Travailant dans un bâtiment neuf, à proximité, ils cassaient la croûte, absorbant force bouteilles de vin blanc.

La conversation roulait sur la *Joconde*. — Je l'ai vue, moi, la *Joconde*, au Louvre..., déclarait l'un d'entre eux. Eh bien ! voulez-vous que je vous dise?... Elle n'est pas de Léonard de Vinci... D'abord, le tableau n'est pas signé...

Ces paroles, prononcées de la voix ferme et catégorique de « quelqu'un qui s'y connaît », jetèrent un froid dans l'assemblée.

Un jeune apprenti qui avait été rapin chez un artiste peintre de la rive gauche, crut devoir émettre quelques doutes sur l'assertion de son « ancien ».

Il s'en repentit bientôt.

Un siphon, lancé avec force, vint éclater sur le crâne du joveur qui s'affaissa, ensanglanté.

On dut porter le blessé à l'hôpital.

Quant au trop ardent connaisseur, qui fait de la critique d'art à coups de siphon, il fut envoyé au Dépôt.

Pour se venger de Napoléon 1^{er}

Quand on apprit que le voleur arrêté était Italien, la nouvelle fit sensation; mais quand on sut qu'il prétendait avoir volé la *Joconde* par esprit national, pour se venger de Napoléon, ce fut un éclat de rire universel.

Le *Giornale d'Italia* écrivit : « Le voleur s'est drapé dans un curieux manteau de revendication patriotique. Le truc est puéril autant que grossier. Il est probable que le détenu est l'émissaire d'un vaste réseau de voleurs internationaux qui, depuis quelque temps, opèrent çà et là dans les musées d'Europe. »

Ce dernier point, qu'éclaircira définitivement le procès, démentirait la version de Peruggia, reproduite plus haut dans la *disparition de la Joconde*.

Un jeune écrivain nationaliste, qui est excellent critique d'art, disait : « J'espère bien que ce truc du voleur sera accueilli par la même risée en France qu'en Italie. Il serait trop facile vraiment d'invoquer le patriotisme pour voler les chefs-d'œuvre à l'étranger, d'autant plus que les plus volées sont nos propres collections italiennes. Quand les voleurs de tableaux ont enlevé la *Vierge*, de Giorgione, à Castelfranco, ou le tableau de Raphaël, à Rome, est-ce aussi pour se venger de Napoléon ? »

Chez un grand nombre d'autres personnes, l'idée se fait de plus en plus qu'on est en face d'un ingénu, d'un exalté qui a cru rendre service à son pays.

Artistes et amateurs d'art ne veulent pas voir en lui un voleur, mais un doux maniaque; et, surtout, ils tiennent compte d'une seule chose : qu'il a restitué la *Joconde* intacte, et que, par conséquent, il vient de délivrer l'humanité entière d'un grand regret.

En revanche, les fonctionnaires de la police sont moins sentimentaux et disent : « Si, vraiment, il a agi par un ingénu sentiment de patriotisme égaré, pourquoi a-t-il demandé 500 000 francs à l'antiquaire Geri ? »

En prison

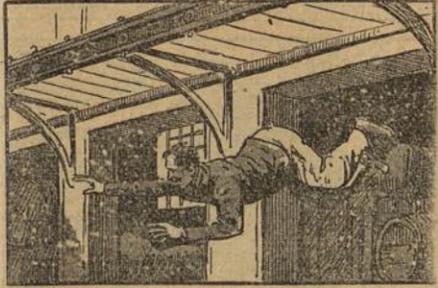
Pendant ce temps, Peruggia n'a pas cessé de se montrer très surpris d'être aussi mal récompensé par son pays.

Ingénuement, il a confié à ses geôliers qu'il espérait tirer à la fois gloire et profit de son vol, et, au lieu de l'enrichir, puis par surcroît, de le décorer, on l'a mis en prison ! Au fond, il conserve l'espoir qu'on saura apprécier son geste.

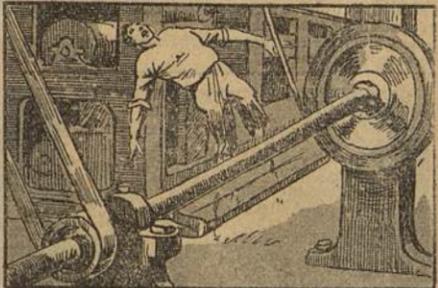
Reste à savoir ce qu'en fin de compte, avec le temps, révélera l'instruction...

Les Faits-Divers de la Semaine

OUVRIER GRIÈVEMENT BRÛLÉ. — Une fuite de gaz importante s'étant déclarée, au pont de Tolbiac, un ouvrier vitrier vint la réparer et aperçut alors qu'une grosse conduite placée sous le pont entièrement construit en fer, était disjointe. Il s'était mis à l'ouvrage pour aveugler provisoirement cette fuite plus dangereuse, lorsqu'une étincelle partie d'une locomotive de la gare d'Orléans-Marchandises située sous le pont provoqua une explosion. Une gerbe de feu jaillit et l'ouvrier fut très grièvement brûlé et transporté dans un état très grave à la Pitié. PARIS.



UNE CHUTE DE SIX MÈTRES. — En travaillant à la réfection de la marquise du quai des Messageries à la gare d'Austerlitz, un ouvrier vitrier est tombé, un peu après neuf heures, d'un échafaudage placé à six mètres du sol. Il a été transporté à l'hôpital Necker dans un état grave. PARIS.



UNE MORT ATROCE. — Un jeune homme, chauffeur, travaillait dans une fonderie, quand il eut ses vêtements happés par un arbre de transmission. Lancé avec une vitesse effroyable, il tournoya autour de l'arbre, ses jambes venant à chaque tour heurter une machine avec une telle violence qu'elles furent arrachées à la hauteur des genoux. Le malheureux mourut pendant qu'on le transportait à l'hôpital. Il s'était marié trois jours plus tôt. CREIL.



LES AUTOS MEURTRIÈRES. — Une fillette de sept ans a été renversée, à quatre heures et demie, rue Vincent, par une automobile. La malheureuse enfant a été tuée sur le coup. L'auteur de l'accident, aussitôt arrêté, a été consigné à la disposition du commissaire de police. PARIS.

LA TÊTE DE MORT

Grand roman inédit

Par MICHEL NOUR ET AUGUSTE LESCALIER

DEUXIÈME PARTIE

L'affaire La Loupe

X (Suite.)

UNE VIEILLE CONNAISSANCE

Destinée à ne jamais recevoir un grand nombre de malades à la fois, — c'était plutôt des sujets d'étude que le docteur B. y amenait, — elle consistait en un vaste pavillon flanqué de communs.

Le coupé de M. le juge d'instruction franchit la grille.

Le magistrat mit pied à terre, lourdement, soufflant encore.

Rousteau le suivit, d'un pied infiniment plus lesté.

M. Brillot se dirigea lentement vers le large perron.

Comme il le montait, appuyé pesamment sur sa canne, une infirmière en bonnet blanc franchissait justement la porte de la maison, prête à descendre.

Il l'interpella, la voix entrecoupée : — Eh bien ?... eh bien ?... Avons-nous... du nouveau ?... hein ?...

— Non, monsieur, pas encore... — Allons... tant... mieux... ça va... bien... Et il pénétra dans le vestibule, puis, de là, dans une petite pièce très sobrement meublée qui servait à la fois de bureau, de salon d'attente, et de cabinet de travail.

Le laboratoire du savant était plus loin, isolé dans le parc.

M. Brillot se laissa lourdement tomber sur un siège. Il n'en pouvait plus du pénible effort qu'il venait de faire.

Rousteau resta debout, impatient de passer près de la cataleptique.

L'attente lui paraissait longue.

Prévenu de l'arrivée du juge, le docteur B. parut enfin.

C'était un grand et robuste vieillard dont la santé défilait l'âge.

Sa haute et rigide stature se maintenait énergiquement droite.

Il portait la tête haute, dardant de ses yeux clairs un regard pénétrant et vif comme une double lame d'acier.

On sentait, en le voyant, que son immense réputation n'était pas de celles — trop nombreuses hélas ! — qui sont établies à plaisir, et dans la conquête desquelles le mérite ne passe qu'en seconde ligne, parfois en dernière.

Le résultat qu'il avait acquis devait s'appuyer sur de puissants travaux laborieusement couronnés de succès.

Le docteur B. était une étoile médicale de première grandeur, — mais non pas une étoile filante.

Aussi jouissait-il auprès du parquet de prérogatives spéciales.

On s'inclinait volontiers sans protester devant ses paroles.

Du reste, possesseur d'une grande fortune, adonné à la science médicale uniquement pour l'amour d'elle, le docteur B. s'était affranchi de bonne heure de toute espèce de dépendance non indispensable.

En pénétrant dans le cabinet où attendait assis M. Brillot, il paraissait en proie à une vive préoccupation qui n'échappa pas à celui-ci. — Eh ! eh ! se dit-il, est-ce que cela ne marcherait pas aussi bien que cet excellent docteur l'espérait ?

— Restez assis, restez assis ! s'écria le médecin voyant que le magistrat voulait se lever à son approche, je sais combien l'exercice vous fatigue, inutile d'abuser... — Il n'y avait aucune ironie dans ces paroles. Néanmoins M. Brillot fit la grimace.

Rousteau réprima un sourire.

— Excusez-moi, mon cher juge, je ne puis quitter ma malade en ce moment ; l'instant du réveil approche, j'ai besoin d'être là... — Eh ! mais, qu'à cela ne tienne ! riposta M. Brillot, allez, allez ! nous vous suivons !

— Non pas ! répliqua le médecin, sans brusquerie, mais toutefois d'un ton qui n'admettait pas de réplique, non pas ! Je tiens absolument à être seul avec elle !... Un rien pourrait tout faire manquer ! N'oubliez pas que je crains fort qu'elle ne se réveille démente, ou tout au moins en proie — ce serait naturel — à un violent délire.

M. Brillot avait voulu se lever, mais la rapidité avec laquelle il essaya d'exécuter ce mouvement ne lui réussit pas.

Il tomba de travers sur son siège, manquant de le faire basculer.

Et il y demeura, très vexé.

— Je crois bien, continua le docteur, que la justice ne pourra pas faire grand chose aujourd'hui... Il ne faut pas trop se hâter... Enfin, à bientôt. Sans adieu.

Le vieillard disparut.

M. Brillot se résigna à attendre.

Cette fois, ce fut long.

Rousteau s'était emparé d'un dictionnaire de médecine qu'il étudiait avec une louable persévérance.

Quant au juge, il s'impatientait.

Les aiguilles de la pendule tournaient désespérément sur le cadran.

Midi sonna.

— Il ne déjeune donc pas, le docteur ! ne put s'empêcher de faire remarquer le magistrat.

Rousteau alla aux informations.

On lui répondit que le médecin n'avait guère la notion de l'heure des repas. Souvent il s'oubliait, devant des cas intéressants, sans souci de son estomac.

M. Brillot, lassé, s'appretait à se faire conduire au restaurant de Madrid, lorsqu'une infirmière parut.

— Si ces messieurs veulent bien me suivre... Le juge ne se fit pas prier.

Il se hâta dans les couloirs à la suite de celle qui le guidait.

Il se trouva bientôt en présence du docteur qui sortait de la chambre où reposait la victime.

— Eh bien ? interrogea-t-il d'un ton plein de mauvaise humeur.

Le médecin n'y prit pas garde.

— Chut !... dit-il, posant un doigt sur ses lèvres, parlez plus bas... — Pour ne pas la réveiller ! ricana M. Brillot.

— Elle est sortie depuis longtemps de son sommeil cataleptique... — Mais alors, pourquoi avoir attendu... — Je vous l'ai dit : il ne faut pas trop se presser...

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite.)

CHUTE MORTELLE. — Regnant, complètement ivre, sa chambre, une ménagère de quarant-sept ans a fait une chute dans l'escalier. Quand on la releva, elle avait succombé à une congestion. LONGPERRIER.



TUÉ PAR UNE POUTRE. — Des ouvriers charpentiers, qui travaillent à la réfection de l'usine d'un distillateur, montaient une poutre, lorsque, les cordes s'étant rompues, la lourde masse de bois vint briser le crâne d'un jeune homme de quinze ans, aide maçon. Le malheureux est mort peu après. HOUDAN.



FACHEUSE RENCONTRE. — Après avoir passé joyeusement la soirée avec une de ses anciennes amies et un jeune homme, une domestique de seize ans se laissa reconduire par eux. Soudain, en passant rue Rampal, l'individu se jeta sur la bonne et, aidé de son amie qui la bâillonnait, lui prit son porte-monnaie contenant 75 francs et ses bijoux. PARIS.



ATTAQUÉ PAR DES FEMMES. — Un fonctionnaire colonial, demeurant à Versailles, revenait en voiture de Viroflay, lorsqu'il dépassa deux jeunes femmes qui lui demandèrent de les ramener à Versailles. Il les fit monter près de lui ; mais en cours de route, les inconnues se jetèrent sur lui, le précipitèrent à bas du fiacre et s'enfuirent en lui emportant son portefeuille qui contenait 975 francs. Le cocher, effrayé, partit de son côté et la victime dut rentrer à pied à Versailles. VIROFLAY.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

LES SUITES D'UNE NOCE

L'huissier appelle l'affaire Bocaudeau et Tirelou, coups et blessures.

Un Auvergnat s'avance à la barre en disant : — Voilà... L'affaire Bocaudeau, c'est moi, cré coquin de chort !... ou plutôt ch'est mon charbon, mais mon charbon ou moi ch'est la même chose !...

L'HUISSIER. — Allez vous asseoir au banc des prévenus.

L'Auvergnat. — Au banc des prévenus... Vous faites bien de me prévenir ; maintenant que je le chuis, j'y vais.

LE PRÉSIDENT. — Votre nom ?

L'Auvergnat. — Loupiat Isidore-Babylas.

LE PRÉSIDENT, consultant le dossier qu'il a sous les yeux. — Mais vous n'êtes pas le prévenu !

L'Auvergnat. — Allons bon, on vient de me prévenir à l'inchant, et voilà maintenant que che ne suis pas prévenu !... (Soupponneux.) Tout ça, ch'est du mic-mac...

Bocaudeau et Tirelou, qui s'avancent modestement à la barre. — C'est nous que je sors les prévenus, rapport que je sors les battus devant la porte de ce fouchtra.

(Loupiat exécute un chassé-croisé avec Bocaudeau et Tirelou.)

LE PRÉSIDENT. — Maintenant racontez-nous l'objet de votre plainte.

LE PLAIGNANT. — Ch'est rapport à mon charbon, bougril !... qu'il était devant ma porte bien innoçamment et ne faijant de mal à personne et que ches méchieurs (il désigne les prévenus) ont détérioré, que ch'en est une abominacion !

Bocaudeau. — Qu'est-ce qu'il faisait, votre charbon, devant votre porte ?

LE PLAIGNANT. — Il faijait che que fait le charbon d'ordinaire, il attendait la pratique.

LE PRÉSIDENT. — Il était sur le trottoir ?

LE PLAIGNANT. — Où est-che que vous voulez qu'il choye pour que tout un chacun il le voye ?... Du charbon, ch'est pas par choimême chi lumineux pour qu'on le fourre encore dans j'une boutique chombre !... J'avais doncque vidé un chac de charbon dans une grande manne... ches méchieurs les acujés, eux, étaient en train de vider leur querelle.

LE PRÉSIDENT, l'interrompant. — Les prévenus vont nous dire eux-mêmes ce qui s'est passé.

Bocaudeau. — Voilà... Un matin je rencontre Tirelou qui me dit comme ça : « Mon vieux, ta femme te trompe. » Voyons, monsieur le président, mettez-vous à ma place !... c'est-y des choses à dire à un copain qu'on rencontre et qui s'en va à son travail bien gentiment ?...

Moi j'y répons naturellement comme vous lui auriez répondu vous-même : « Qué qu'ça te l... eh ! sale andouille ! C'est pas toi qui... ! » — « Des fois » qu'il me répond. — « Ferme ça, que j'y dis, ou je saute dedans ! »

Tirelou. — Tout ça pour une petite plaisanterie inoffensive et sans portée, que tout le monde sait bien qu'il est trompé.

Bocaudeau. — Je le sais aussi, mais ce n'est pas une raison pour me le dire !... Là-dessus, comme il ne voulait pas se taire...

Tirelou. — Faut vous expliquer, mon président, que la veille on avait fait la noce tous les deux et qu'on n'était pas encore désaoulé, sans quoi...

Bocaudeau. — Sans quoi, on n'aurait pas eu des mots, parbleu !... Car Tirelou et moi, c'est comme qui dirait deux frères.

Tirelou. — Nous travaillons ensemble, nous nous saoulons ensemble. (Avec émotion.) Je serais aussi trompé que lui, si je n'étais pas célibataire !

Bocaudeau, en proie lui aussi à une vive émotion. — Ah ! vieux copain !

(Ils se jettent, en pleurant, dans les bras l'un de l'autre.)

LE PLAIGNANT. — Tout ça ne va pas finir par des embrachements !... y a mon charbon qu'on n'a pas encore éclairchi !... Donc que ch'est che grand-là, Fricadeau que vous l'appelez, qu'a flanqué une pouchée au petit, que che dernier il est tombé achis dans la manne de charbon. Ah ! mon pauvre char-

bon !... si vous l'aviez vu... tout réduit en miettes que cha n'a plus de valeur... du pou-chier que les moineaux ne voudraient pas faire pipi dedans !... Donc, je réclame cinq chents francs de dommages-intérêts !...

Le tribunal ne lui accorde rien du tout, attendu qu'il ne devait pas mettre son charbon sur le trottoir, et il condamne Bocaudeau et Tirelou à seize francs d'amende pour rixe.

JULES DEMOLLIENS.

LE COUP DE L'ÉTRIER

Sophonyme Galoubot est poursuivi devant le tribunal de simple police pour avoir donné une gifle à sa belle-mère, la veuve Joubisier.

Galoubot, un solide gaillard à la mine fleurie et au nez rubicond, présente lui-même sa défense.

Invité à parler, il bombe le torse et prend l'attitude d'un avocat qui a pour tâche de sauver la tête de son client.

Il commence d'une voix de stentor et sur un ton emphatique :

— Messieurs de la Cour ! Messieurs les jurés !...

LE JUGE DE PAIX, interrompant. — Mais non, voyons, nous ne sommes pas aux assises !

Les Faits-Divers de la Semaine (Suite).

ATTAQUÉ PAR TROIS BANDITS. — Un ouvrier forgeron revenait de son travail, sa quinzième de salaire en poche. Le long de la route il croisa trois individus, dont l'un le terrassa d'un formidable coup de tête en pleine poitrine; un autre lui tordit le col de sa chemise comme pour l'étrangler, tandis que le troisième le bâillonnait avec la main.

Très vigoureux, le forgeron parvint à se dégager de l'étreinte de ses agresseurs; mais l'un d'eux lui porta un coup de couteau que la victime put éviter avec la main gauche, qui fut coupée profondément. Un coup de matraque l'étendit de nouveau sur le chemin.

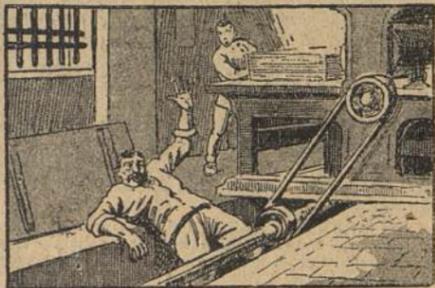
Remis de son émotion, l'ouvrier s'aperçut que plusieurs coups de couteau, dirigés contre sa poitrine, avaient été arrêtés par ses vêtements en velours. **HERSEAUX.**



UNE VOITURE VERSE. — Deux jeunes gens en traitement à Berck revenaient en voiture d'une promenade. Sur la route, ils furent accrochés par une voiture de mareyeur démunie de lanternes. Le léger tonneau fut renversé et brisé. Les auteurs de l'accident s'étaient contentés de fouetter leur cheval en disant: « Qu'ils se débrouillent! » Ce furent des passants qui relevèrent les blessés. **BERCK-SUR-MER.**



TUÉ DANS UN ASSAUT. — Un prévôt d'armes, du détachement du 72^e de ligne, en donnant une leçon d'escrime, a reçu, dans l'aine, un coup profond d'une épée dont le bouton de protection avait sauté. Le malheureux prévôt est mort. **PÉRONNE.**



TUÉ DANS UNE TRANSMISSION. — En travaillant dans un caniveau où se trouve l'arbre de transmission des machines d'imprimerie, un maçon fut entraîné par l'arbre. Les jambes brisées, couvert de contusions, il expira à l'hôpital. **ROUBAIX.**

— Enfin, puis-je faire mon interrogatoire? — Pas encore... Il y va peut-être de la vie de la malade. Le juge d'instruction réprima un geste d'impatience. — Laissons-la reposer, continua le médecin. Du reste, je crains une complication que je n'avais pas prévue. — Laquelle? — La malheureuse n'est nullement démente; elle n'a pas le délire... mais je la crois atteinte de surdité... Peut-être ne sera-ce que momentanément.

— Sourde! murmura Rousteau. Tant pis! On l'interrogera par écrit, ce sera plus long, voilà tout.

Quand le docteur jugea le moment venu, il introduisit le magistrat et Rousteau dans la chambre de la malade.

Il y faisait presque nuit. Rousteau s'habitua rapidement à l'obscurité qui régnait.

La Loupe reposait sur un lit bas, au milieu de la pièce.

Elle tenait ses yeux grands ouverts. Un très léger étonnement était encore marqué sur sa physionomie.

Rousteau la dévisagea longuement. Elle en fit autant.

Et, après cet examen, un plissement à peine perceptible rida ses traits.

— Bon! s'écria joyeusement l'agent, nous nous comprendrons!

Un regard expressif de la blessée lui répondit. — Qu'est-ce qu'ils disent donc? murmura Rousteau; elle ne me paraît pas sourde!

Cependant M. le juge d'instruction s'était emparé d'une ardoise et d'un crayon, et il tendit ces objets à La Loupe, en lui disant doucement:

— Écrivez votre nom. Rousteau observa attentivement. La jeune femme regarda le juge, puis, lentement, elle repoussa l'ardoise.

— C'est vrai, dit M. Brillot déconcerté, elle n'entend pas...

Pourtant, La Loupe faisait de violents efforts, pour arriver à se faire comprendre. Un son rauque sortait de sa gorge, sans signification.

La malheureuse épuisait vainement sa volonté.

— Taisez-vous! ordonna le médecin. Ne vous fatiguez pas!

Docilement, La Loupe se tut. — Vous voyez bien qu'elle entend! s'écria Rousteau.

— Oui, maintenant, dit le docteur. — Alors, demanda le juge, pourquoi n'a-t-elle pas écrit?... Moi, je soutiens qu'elle n'entend pas!

Et, reprenant son ardoise, il écrivit en grosses lettres:

QUEL EST VOTRE NOM? — Puis il s'avança vers La Loupe. Mais, cette fois, son insuccès fut encore plus grand.

La Loupe repoussa violemment l'ardoise qui tomba sur le plancher.

— Qu'est-ce que cela signifie? s'écria M. Brillot, pourpre de colère. — Cela signifie, répliqua Rousteau en s'avançant à son tour, qu'elle ne sait ni lire ni écrire!

— Comment vais-je alors faire mon interrogatoire? s'écria douloureusement le juge. — Je le ferai à votre place, reprit l'agent avec un parfait sans-gêne, puisque vous êtes embarrassé pour si peu.

M. Brillot n'osa pas protester. Rousteau était près de La Loupe.

— N'est-ce pas, dit-il, vous ne savez ni lire ni écrire?

La Loupe essaya de remuer sa tête de bas en haut; mais elle ne put y parvenir; ses paupières seules clignotèrent.

Son crâne, maintenu à cause de la blessure qui n'était pas encore complètement fermée, lui interdisait tout mouvement.

— Bien, dit l'agent, mais vous comprenez très bien le français?

La Loupe fit le même signe affirmatif. — Alors, reprit Rousteau, pour simplifier les choses, voici comment nous allons nous arranger. Donnez-moi votre main. Bien. Quand vous écarterez les doigts, cela voudra dire, oui, quand vous fermerez le poing, cela signifiera, non.

— Vous m'avez compris?

— Oui, mima La Loupe.

— Faites bien attention et réfléchissez avant de répondre. Vous vous rappelez avoir été frappée boulevard de la Villette?

— Oui.

— Et vous voulez dénoncer votre assassin?

— Oui, oui, fit énergiquement La Loupe en tendant ses deux mains.

— Vous étiez en compagnie de votre agresseur?

— Oui.

— Vous l'aviez rencontré dehors?

— Non.

— Il était venu chez vous?

— Non.

— Alors, vous vous étiez trouvés ensemble dans un cabaret?

— Oui.

— A la Villette?

— Oui.

— Au Pavillon Vert?

— Oui.

Rousteau nota ce renseignement comme un précieux indice.

En effet, le patron du Pavillon Vert avait fait une fausse déclaration.

Dans quel but? L'agent poursuivait:

— Vous n'habitez pas la Villette?

— Non.

— La Chapelle?

— Non.

— Montmartre?

— Oui.

— En garni?

— Oui.

Rousteau demanda au docteur de vouloir bien lui procurer un Bottin.

Dès qu'il l'eut entre les mains, il feuilleta la rubrique hôtels meublés, s'arrêtant à ceux situés à Montmartre chaque fois qu'il en rencontrait un sous son doigt.

Il les nommait au fur et à mesure à La Loupe qui répondait négativement.

L'opération était longue, vu le nombre considérable de maisons meublées sises dans le dix-huitième arrondissement.

Enfin elle aboutit. Lorsque Rousteau demanda:

— 96, rue d'Orsel?

La Loupe répondit oui.

— Demain je saurai votre nom! lui dit triomphalement Rousteau, et, soyez tranquille, votre assassin n'a qu'à bien se tenir.

Les yeux de La Loupe brillèrent. Mais elle paraissait extrêmement fatiguée. Le D^r B. intervint.

— En voilà assez pour aujourd'hui, dit-il. — Soit, répondit Rousteau qui commençait à être las aussi.

— Je vous fais compliment de votre sagacité, dit le médecin, vous reprendrez demain ce que vous avez si bien commencé.

— Je l'interrogerai à mon tour! déclara M. Brillot.

Il ne voulait pas paraître moins habile que son subordonné.

Néanmoins, pendant tout le travail de celui-ci, il s'était tenu coi.

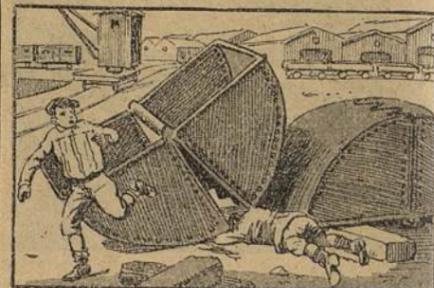
— Vous voyez bien, remarqua sentencieusement l'agent de la Sûreté, qu'avec un peu de patience et de bonne volonté, on arrive à bout des choses qui paraissent les plus difficiles!...

— A bout! protesta le juge, nous n'y sommes pas encore!

— Cela viendra! N'est-ce pas? ajouta Rousteau en se retournant vers la blessée. (La suite au prochain numéro.)

Les Faits-Divers de la Semaine (Suite).

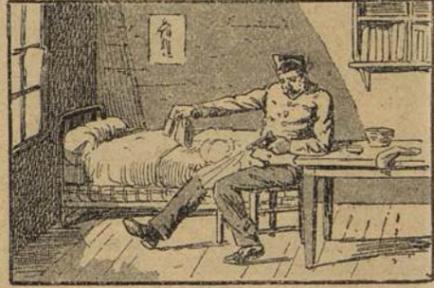
ASSOMMÉS PAR DES BANDITS MASQUÉS. — Trois bandits dont le visage était noirci, se sont introduits par escalade et effraction dans la maison de deux vieillards, âgés respectivement de soixante-cinq et de soixante-dix-huit ans. Le mari a été frappé avec une brutalité inouïe à coups de talon de soulier sur différentes parties du corps, et la femme à coups de couteau aux seins et au cou. Les blessures des deux victimes sont extrêmement graves. Le vol est le mobile du crime, les bandits ayant fracturé les armoires et emporté l'argent qui s'y trouvait. **TOULOUSE.**



BLESSÉ PAR UN « CRAPAUD ». — Deux enfants de sept ans faisaient l'école buissonnière! Ils se trouvaient tous les deux près de l'usine électrique, quand l'idée leur vint de s'amuser à grimper dans des « crapauds ». L'une des benêts automatiques bascula et, en tombant, renversa l'un des enfants qui fut atteint d'une blessure excessivement grave à la tête. Le petit blessé fut transporté à l'Hospice-Général, où on désespère de le sauver. **LE HAVRE.**



VICTIME DE SON IMPRUDENCE. — En dépit des réclames, un mineur, occupé aux mines de Saint-Germain-le-Vasson, voulut déboucher une mine qui n'était pas partie en se servant d'une curette en fer. La mine fit explosion et l'infortuné eut la poitrine perforée par la curette. La mort fut instantanée. **FALAISE.**



TERRIBLE IMPRUDENCE. — Un sergent rengagé du 65^e d'infanterie nettoyait un revolver de poche quand, négligemment, il en fit jouer la détente. Par malheur, il n'avait pas visité son arme. Soudain, un coup partit, une balle restée dans le barillet atteignit le sergent et lui traversa le pied. **NANTES.**

Expliquez-vous simplement et sans faire des effets d'éloquence déplacés.

GALOUBOT. — Veuillez excuser mon émotion! Vous ne savez pas quelle peut être, pour un citoyen français, bon électeur et bon contribuable, quelle peut être, dis-je, l'amertume de se voir refuser un verre de vin par sa belle-mère!... Or ce fut cet outrage que commit à mon égard Mme veuve Joubisier...

M^{me} JOUBISIER. — Si je vous ai refusé un verre, c'est que vous en aviez déjà pris trop!

GALOUBOT. — Il ne vous appartient pas, madame, d'évaluer la capacité de mon estomac et de le mesurer à vue de nez!

M^{me} JOUBISIER. — Avec un nez lumineux comme le vôtre, on peut se passer de rayons X!

M. LE JUGE DE PAIX. — Veuillez, madame, laisser votre genre s'expliquer.

GALOUBOT. — Ah! si vous parvenez à l'empêcher de parler, celle-là, vous serez malin!... (confus.) Je vous demande pardon, je voulais dire que quand elle tient le crachoir, il n'y a plus place pour personne... (Reprenant sa voix de sténor.) Je disais donc, monsieur le président, que la veuve Joubisier, qui m'inflige aujourd'hui l'insigne déshonneur de comparaître devant la justice de mon pays sur le banc des accusés, le banc d'infamie, m'a refusé un rafraîchissement pour me faire vider jusqu'à la lie la coupe de l'infortune...

M. LE JUGE DE PAIX. — Abrégez, abrégez!

GALOUBOT. — Que j'abrège? Ah! monsieur le juge j'ai lu les Plaideurs, de notre divin

Racine, j'ai même appris, quand j'avais le bel âge d'être écolier, le rôle du souffleur... Aussi vais-je m'empresse de passer au déluge!

M^{me} JOUBISIER. — Un déluge! Il dit bien! Mon appartement était dans un bel état!

GALOUBOT. — Grâce à vous, madame! Car si vous avez la sobriété du chameau en ce qui concerne le vin, il vous faut des litres d'eau pour vous remettre dans votre assiette!

M^{me} JOUBISIER. — I m'outrage, monsieur le juge, il ose m'outrager en votre auguste présence!

M. LE JUGE DE PAIX. — Calmez-vous, madame, et vous, Galoubot, mesurez vos expressions.

GALOUBOT. — Tailleur de mon métier, je crois m'y connaître en fait de mesures...

M^{me} JOUBISIER. — Les mesures que vous connaissez le mieux, ce sont celles du mastroquet.

UNE VOIX DOUCE, dans l'auditoire. — Voyons, maman, n'exagère pas!

M^{me} JOUBISIER. — Tu vas le soutenir, à présent, contre ta mère? Il n'y a plus d'enfants!

GALOUBOT, jovial. — Mais si, belle-maman, mais si, il y en a... en expectative!

LA VOIX DOUCE. — Enfin, maman, il était allé chez toi bien gentiment pour te souhaiter ta fête...

M^{me} JOUBISIER. — Le monstre!

M. LE JUGE DE PAIX. — Silence! Laissez la parole à M. Galoubot... et qu'on en finisse!

GALOUBOT. — En effet, M. le juge, j'étais allé avec ma femme chez la veuve Joubisier pour lui présenter mes vœux à l'occasion de la Sainte-Cunégonde. C'est un prénom qui en vaut un autre après tout, et (il chante): « Moi qui ne savais pas dans ma candeur naïve... » que ma belle-mère serait de mauvais hôte, juste le jour de sa fête, je me disais: « Elle aura préparé un bon dîner... On va s'en fourrer jusque là! » Pas du tout! Mme Joubisier joue la comédie de la surprise, comme une petite fille de douze ans. (Prenant une voix de fausset): « Comment? c'est aujourd'hui ma fête? Et vous y avez pensé? Quel bonheur! Et quelle jolie plante! » Je vous crois, un pot de pétunias qui m'avait coûté quarante-cinq sous!... Bref, Mme Joubisier nous offre un verre de vin blanc; on cause, on s'ennuie, on vide la bouteille... Mais il n'était pas plus question de dîner que de faire une excursion au pôle nord!

Je commence à m'impatienter et je dis: « Voilà l'heure de rentrer souper! » Mme Joubisier fait semblant de ne pas comprendre. Alors, je reprends: « Buvez le coup de l'étrier et allons-nous-en. » Ce fut alors que la scène éclata. Maussade, ma belle-mère fit le geste de remplir les verres... « Comment, s'écria-t-elle, la bouteille est vide? » Et elle me regardait avec des yeux! « Ah! ça, lui dis-je, est-ce que vous croyez que je l'ai vidée tout seul! » — « Vous en seriez bien capable! » qu'elle me répond. Alors, mon sang ne fait qu'un tour. Je me précipite, elle aussi, nous

nous rencontrons... et... mes doigts ont, parait-il, effleuré sa joue... Je ne m'en suis pas même aperçu...

M^{me} JOUBISIER. — Mais moi, je l'ai bien senti!

GALOUBOT. — Aussitôt elle crie: « A l'assassin! » comme une forcenée et tombe en attaque de nerfs... Pour la calmer, j'empoigne la carafe et je lui mouille les tempes...

M^{me} JOUBISIER. — menteur! La carafe était pleine!... De l'eau, vous comprenez, il n'y avait pas touché, cet ivrogne!

GALOUBOT. — Ni vous non plus, puisque vous prétendez qu'elle était pleine!

M^{me} JOUBISIER. — Et il m'a aspergée!... jusqu'à la dernière goutte!... que j'en étais inondée... et que j'ai failli attraper une fluxion de poitrine... J'aurais voulu en mourir: on l'aurait poursuivi pour assassinat et condamné à l'échafaud!

GALOUBOT. — Merci! Dois-je ajouter encore quelques explications pour justifier ma conduite et faire valoir devant le tribunal le bien fondé de tous les motifs que j'ai l'honneur et l'avantage...

M. LE JUGE DE PAIX, interrompant. — Inutile... La cause est entendue.

Galoubot est condamné à 25 francs d'amende. Il trouve que c'est cher pour une carafe d'eau!

MARCEL ROSNY.

LE SECRET DE GERMAINE

Grand roman dramatique

PAR LOUIS BOUSSENARD

QUATRIÈME PARTIE

Les Exploits de Bamboche

XXXVII (Suite.)

Eh oui, ce n'était que cela !... c'était tout simple, comme tant d'autres choses non moins simples, qui produisent des effets étonnants, et qu'il s'agit de trouver. Bosco avait encore deux jours devant lui. Certain désormais du succès, il voulut, avant de frapper un coup décisif et abattre complètement Val-Puiseaux, avoir en main tous les atouts.

Il écrivit un mot à Ludovic pour le tranquilliser, lui dire que tout danger était absolument disparu.

Et il terminait par cette phrase mirifique :

« Je vous assure que y aura du pétar dent Paris le jour où que la bombe aïclat lera.

« Patron je vou dret avouoir deux jours de plus. »

Il chargea la femme de chambre de Francine d'aller mettre à la poste cette lettre phénoménale et dressa ses batteries pour le coup final.

Bosco, prudent comme un Mohican, avait eu cependant l'idée d'avertir M. Garod, le chef de la Sûreté, de lui raconter toutes les histoires intéressantes dont Bamboche était le héros.

Mais Bosco était ainsi fait qu'il lui répugnait d'avoir recours à la police et de la faire intervenir dans les faits qui lui étaient personnels.

Non, il préférait user d'autres procédés bien à lui et se passer de ces messieurs de la Cité qu'il tenait, à tort ou à raison, en médiocre estime.

Enfin il avait son amour-propre d'auteur à montrer que seul, presque sans ressources, il avait réussi à démasquer un bandit redoutable, à le réduire à l'impuissance, et à assurer, lui, le pauvre diable sans feu ni lieu, le bonheur de ceux qu'il aimait.

Malheureux Bosco ! Pourquoi ne suivit-il pas cette impulsion première, la meilleure et à coup sûr la plus prudente, comme allaient bientôt le montrer les événements.

Quelles catastrophes il eût ainsi évitées !

Quelles souffrances il eût épargnées à lui-même et à ses amis qui allaient être frappés terriblement, comme par un formidable coup de foudre.

XXXVIII

Une mortelle angoisse étreignait Ludovic Montigny.

Depuis deux jours il était sans aucune nouvelles de Bosco, et instinctivement pressentait que tout était perdu.

Vaillamment il se préparait à subir l'implacable destinée contre laquelle rien ne pouvait prévaloir : jeunesse, dévouement, amour !

On était au matin du jour où devait s'accomplir cette union maudite qui le condamnait à mort, lui et la femme qu'il aimait.

Il était huit heures et l'interne attendait, pour la dernière fois, un mot de Bosco.

Le facteur était passé, avait laissé pour le jeune homme des journaux, des brochures scientifiques, des thèses dédiées par des amis.

Mais le courrier n'apportait rien de Bosco.

Ludovic, n'ayant pas reçu sa dernière lettre confiée à la femme de chambre de Francine, était persuadé qu'il ne re-

verrait plus Bosco et que l'humble et dévoué ami qui l'aimait tant avait succombé, victime de son dévouement.

Il laissa échapper un soupir et murmura :

— Pauvre Bosco !

Ah ! combien une minute de paresse a causé parfois d'irréparables malheurs.

On écrit une lettre importante, le bureau de poste est à cent mètres, on est au frais ou à la chaleur, selon la saison, il en coûte de se déplacer, de faire un petit effort...

On confie la lettre à un subalterne qui, en principe, est honnête, mais qui peut également être ou canaille, ou simplement négligent...

Toujours est-il que Ludovic n'avait pas reçu cette lettre, d'où allaient dépendre dans quelques heures sa vie et celle de Marie !

En ce moment il était seul dans l'appartement de famille qu'il occupait avec son père et sa sœur.

La jeune fille, de santé très faible, avait besoin des eaux de Bagnères, et son frère l'avait envoyée aux Pyrénées.

Et cette solitude, loin de lui peser, était au contraire une sorte de soulagement pour lui.

Rien ne le gênerait pour accomplir son funèbre projet.

Il n'aurait pas à chercher un local d'une désespérante banalité pour y mourir avec celle qu'il aimait.

Et Marie, la chère fiancée que l'aveugle fatalité lui arrachait, pourrait du moins exhaler près de lui son dernier souffle, au milieu de ces meubles intimes en quelque sorte imprégnés de familiale tendresse.

Ayant parcouru distraitemment son courrier, il s'accouda sur son bureau et eut un moment l'intention d'écrire à son père et à sa sœur.

Puis une invincible lassitude le prit.

Il murmura en examinant quelques flacons minuscules pleins de poisons redoutables :

— A quoi bon !

« Ils me comprendront quand ils sauront qu'on a trouvé ici nos deux corps... »

« Pauvre chère Marie !... elle va venir bientôt chercher la délivrance... »

« Dans quelques minutes !... »

Un roulement de voiture se fit entendre sur les pavés.

Il s'élança vers la fenêtre et vit une forme svelte de femme voilée debout et traversant vivement le trottoir.

La voiture déjà repartait avec des éclats de ferraille et des claquements de fouet.

Dans le couloir, un petit bruit nerveux tout sec de minuscules talons heurtant les dalles sonores, puis dans l'escalier un froufrou discret.

A ce bruit qui lui annonçait l'arrivée de la femme adorée qui fuyait la chaîne écrasante d'un mariage abhorré, le jeune homme pâlit et se rapprocha de la porte, le cœur battant à suffoquer.

Il ouvrit et Marie, relevant son épaisse voilette, lui apparut dans tout l'éclat de sa beauté surhumaine.

Il la fit entrer, pouvant à peine parler, ne trouvant rien à lui dire, plongé dans une sorte d'extase qui confinait à la douleur.

Il voulut lui prendre la main.

Elle, en vaillante fille du peuple que l'éducation dite « mondaine » n'avait pu dénaturer, lui ouvrit les bras et lui tendit ses lèvres.

— Mon ami !... mon cher fiancé... lui dit-elle de sa voix douce que l'amour faisait vibrer, ne suis-je pas à vous ?... Elle s'abattit sur sa poitrine, et lui, éperdu, bégayant ces mots d'amour qui l'étouffaient, collait ses lèvres au sien, l'enlaçait à lui faire mal...

— Oh ! Marie... mon amour... ma vie... comme je vous adore !...

Elle pâlisait aussi, suffoquée par cette passion qu'elle pouvait avouer et partager sans honte, sans entraves, au seuil même de la mort qui allait la prendre.

Il l'emporta sur un divan, l'assit comme un enfant, tout près de lui, et, ne pouvant rassasier sa vue, la contemplant avec des yeux ardents, mais dont une larme furtive tempérant la trop ardente flamme.

— Oui, c'est moi, lui disait-elle en câlinant d'un geste adorable son front le long de sa joue.

« Cela me semble si naturel d'être ici... près de vous que je n'aurais jamais voulu quitter... »

— Mais, c'est pour la vie maintenant... il est vrai qu'elle sera courte... »

— Comme vous êtes pâle !...

— C'est l'émotion de vous voir... »

— Comme votre cœur bat !...

« Je l'entends d'ici... »

— C'est parce que je vous aime !...

— Oui, je le sais bien, et moi, à en juger comme le mien bat... je ne vous aime pas moins... »

— Chère Marie !...

— Cher Ludovic !...

« Oh ! que je suis heureuse près de vous ! »

— Vous avez pu les quitter, là-bas... sans exciter de soupçons ?...

— C'était trop facile, en vérité.

« A l'hôtel Bérésoff, tout est en l'air... »

« Il y a des charretées de fleurs, des montagnes de provisions, des cadeaux inouïs... »

« Des bijoux..., des dentelles..., des costumes..., une folle profusion de tout..., je ne sais plus... »

« Ma sœur a la tête positivement à l'envers, croyant que cette union maudite assure mon bonheur. »

— Elle sera du moins l'occasion de la délivrance !

— Et c'est parce que je la vois arriver de minute en minute que je suis si calme et que vous me voyez presque joyeuse. »

Ils échangèrent une nouvelle étreinte, plus vibrante, plus passionnée.

Puis la jeune fille continua, au hasard, en mêlant tout dans son gracieux babil, qui semblait emprunté aux vocalises d'une fauvette.

— Mon beau-frère ne sait plus où il en est !

« Pauvre Michel ! combien il est bon !... »

« Jusqu'à ce cher petit Jean... l'amour d'enfant qui va causer notre mort... »

« Comme cela s'enchaîne, tout de même, dans la vie ! »

« Sans Bébé, sans le coup de couteau, nous ne nous serions pas connus et aimés... »

— Dites adorés !...

— Oh ! oui, adorés... »

A les voir ainsi converser avec cette liberté d'esprit, se raconter sans un mot d'hésitation les petits faits de leur entourage, couper le récit d'un baiser, d'une caresse, d'un mot de tendresse, on les eût pris pour deux amoureux accourus furtivement au rendez-vous.

Nul certainement n'eût pu soupçonner que ce rendez-vous était le premier, et que ni l'un ni l'autre ne comptait ni ne voulait en sortir vivant.

Marie expliquait encore à son ami que, grâce à ce désordre plein de joie et de profusion qui régnait à l'hôtel Bérésoff, elle avait pu descendre, traverser la grande cour d'honneur et passer devant le suisse qui certainement l'avait prise pour une de ces employées de magasin qui cinquante fois le jour entraînent ou sortaient.

Nul d'ailleurs n'avait fait attention à elle et n'avait soupçonné, sous l'humble petit costume de matin et derrière

l'épaisse voilette, l'héroïne de la fête qui se préparait.

Puis elle avait marché assez vite, dans l'avenue Hoche, et avait enfin rencontré une voiture...

C'était tout !

— Et vous n'avez pas songé à leur laisser un mot... quelques lignes pour leur annoncer votre fuite... expliquer le motif de votre... de notre résolution désespérée ? demanda Ludovic.

— Non, mon ami.

« A quoi bon, d'ailleurs ! »

« Croyez-vous qu'ils ne sauront pas tout quand on nous retrouvera ici... tous deux... morts dans les bras l'un de l'autre ? répondit la fillette dont la fermeté ne se démentait pas.

— C'est juste !

« Et puis à quoi bon parler des autres, quand il nous reste si peu de temps à nous occuper de nous ! »

« Comme je suis bien, ici !... comme je suis heureuse, près de vous. »

« Il me semble que tout ici est à moi, et cependant je n'y suis jamais venue. »

— C'est que moi, je vous appartiens corps et âme, et par conséquent ce qui est à vous, est à moi... »

— Oui, ce doit être cela.

« Je me sens bien plus chez moi qu'à l'hôtel Bérésoff... »

« C'est bien plus intime... c'est moins banal... on y devine pour ainsi dire ceux qui y demeurent, tant les choses y possèdent comme un reflet des âmes. »

Le jeune homme s'approchait de nouveau de l'adorable fille, et tout enflévré par la capiteuse griserie qui s'exhalait d'elle, la couvrait de baisers éperdus.

Elle, doucement s'abandonnait, forte de son amour, de sa pureté d'âme, ne croyant pas qu'elle pût rien refuser à celui auquel elle donnait sa vie.

Lui, sentait une impérieuse flambée de désirs lui monter au cerveau et faire frissonner son corps jusqu'aux moelles.

Il pouvait prendre cette adorable créature qui s'offrait à lui, non seulement sans regrets, mais encore avec bonheur...

Ce jour délicieux et tout à la fois terrible ne devait pas avoir de lendemain, Ludovic n'avait à craindre ni ses remords à lui, ni les reproches des autres.

Oui, Marie pouvait lui appartenir de corps comme elle lui appartenait à jamais d'âme et de cœur.

Et pourtant il résista victorieusement à cette pensée qui, pour un moment, traversa son cerveau.

A quoi bon cette fiévreuse et rapide satisfaction des sens !...

Pourquoi cette tache à la pureté d'un amour si dramatiquement éclo et qui allait terriblement finir !...

Pourquoi, enfin, descendre du ciel entrevu déjà par leurs âmes, sur cette terre, qu'allaient bientôt quitter leurs corps !

Enfin, Ludovic voulait que le respect de tous survécût à celle qu'il aimait... et il fallait alors, puisqu'on la lui refusait pour femme, qu'elle demeurât la fiancée vierge et martyre de son amour.

— Et vous ne regrettez rien ? lui demanda-t-il en effleurant de ses lèvres les mèches folles qui voltigeaient au front de la jeune fille blottie sur sa poitrine.

— Rien ! non, mon ami, je ne regrette rien, puisque la vie pour moi n'est possible ni loin de vous, ni près de vous.

« Loin de vous, je mourrais de douleur... ; près de vous, malgré la défense des miens, en butte aux préjugés du monde, je mourrais de honte. »

— C'est vrai, et vous avez raison, ma chère aimée.

« Il nous est interdit de vivre l'un près de l'autre, sous peine de déchéance. »

« Mais quelle épouvantable nécessité ! »

— Bah ! croyez-vous qu'il soit si cruel de mourir en pleine force, en pleine beauté, en plein amour... et surtout en choisissant son heure... en disposant de la minute qui, dit-on, fait trembler les plus braves ?...

— Marie, ma bien-aimée, j'admire votre vaillance, votre résolution... »

— Mais, dit-elle en lui faisant de ses bras un collier tiède et parfumé, c'est la moindre des choses, pour moi, d'être brave et résolue ; ne m'en donnez-vous par l'exemple ?

« Eh ! dites-moi, mon ami, est-ce que ce sera douloureux ? »

— Non ! J'ai pu choisir à ma volonté

parmi les poisons les plus doux et les plus infaillibles...

« Nous sentirons une exquise torpeur nous envahir comme un sommeil bienfaisant... nous aurons la force d'échanger un dernier baiser et nous ne nous réveillerons plus.

— Bien ! c'est ainsi que je rêvais de mourir... dans vos bras... ma tête près de la vôtre...

« Et ce sera bientôt ?... »

— Quand vous voudrez, Marie !

« Le plus tôt, à mon avis, sera le mieux.

— Vous avez raison.

« Cependant, j'ai regret de n'avoir pas dit un mot d'adieu à ma sœur et à Michel.

« Oh ! ce ne sera pas long et ne nous retardera guère.

— Et moi, à mon père et à ma sœur... les seuls êtres que je regrette.

— Eh bien ! écrivons... ce sera mieux ainsi.

Il lui passa un buvard, quelques feuilles de papier à lettres, et s'installa près d'elle, devant son bureau.

Il traça fiévreusement quelques lignes pendant qu'elle écrivait posément, avec ce sang-froid inouï de la femme qui a pris une résolution implacable.

« Germaine, disait-elle, ma chérie, pardon de la peine que je vais te causer.

« Mais, vois-tu, il le fallait...

« Il n'y avait plus pour moi d'existence possible, loin de celui que j'aime. Je n'ai pas même essayé de lutter... de combattre cet amour qui fut ma vie et dont je meurs !

« Ne me plains pas, sœur chérie ! je suis heureuse près de Lui !

« Et surtout ne va pas croire qu'il y a de la faute dans la résolution que nous exécuterons dans quelques minutes.

« C'est la fatalité qui a tout fait.

« Adieu, Germaine ! adieu, Michel ! adieu, cher petit Jean !...

« Ne me regrettez pas... ne me pleurez pas, je suis heureuse, car je vais mourir, le sourire aux lèvres, près de celui que j'ai choisi et dont l'âme va s'envoler avec la mienne, là-haut, dans ce bleu mystérieux où est la patrie de l'immortel amour...

« Je t'adresserai une seule prière, ma Germaine :

« Fais en sorte que nos corps ne soient pas séparés et qu'une seule sépulture les reçoive.

« Adieu, ma sœur, je t'aime... »

« MARIE. »

Elle plia la lettre, y mit l'adresse, la déposa en évidence sur le bureau de Ludovic et dit à son ami qui la contemplait, dans une muette extase :

— Maintenant, je suis prête.

— Quelques moments encore, je vous prie, afin de préparer la substance qui doit nous donner l'éternel repos.

Il prit deux verres, y versa un peu d'eau, puis quelques gouttes d'un liquide clair, d'une fine couleur ambrée.

Il agita avec un bâtonnet de verre, attendit un moment et goûta.

Le breuvage avait une légère saveur assez désagréable qu'il tenta de corriger avec un peu de sucre et d'eau de laurier-cerise.

De nouveau, il versa un liquide clair comme de l'eau, celui-là, et qui s'incorpora de suite au poison.

Il goûta de nouveau et dit :

— C'est bien !

« La dose est exacte, ni trop faible ni trop forte... »

« Nous n'éprouverons aucune souffrance.

« Marie, êtes-vous prête ? »

— Oui, mon ami, je suis prête, répondit bravement la jeune fille.

Il lui présenta un des deux verres d'une main ferme.

Elle le reçut sans trembler, le porta à ses lèvres et en absorba le contenu jusqu'à la dernière goutte.

Ludovic, en même temps, l'imitait et vidait son verre sans l'ombre d'une hésitation.

Il la prit alors dans ses bras, aspira sur ses lèvres le poison qui les humectait, l'emporta sur son lit et se coucha près d'elle.

Bottis l'un contre l'autre, enlacés, confondus, ils bégayaient, la bouche ardente, mais l'âme sereine, l'éternelle chanson d'amour que le sommeil pré-

curseur de la mort allait interrompre.

Dix minutes s'écoulèrent.

Ils sentaient déjà un engourdissement exempt de toute souffrance, et si doux que leurs êtres confondus en ressentirent une béatitude exquise.

Ludovic leva un peu la tête, contempla longuement Marie qui lui souriait et murmura :

— Marie, je t'aime.

— Ludovic !... je t'aime, répondit comme un docile écho la voix de la jeune fille.

XXXIX

Bosco avait employé très consciencieusement ces deux derniers jours.

Il avait enveloppé le baron de Val-Puiseaux d'un invisible réseau de surveillance, percé complètement sa double individualité, bref, mis le gremlin dans l'impossibilité de s'imposer comme époux à Marie.



○ LE SECRET DE GERMAINE. — Elle palissait, suffoquée par cette passion ○
○ ○ ○ ○ ○ qu'elle pouvait partager sans honte. ○ ○ ○ ○ ○

Bosco, en outre, s'était amusé très fort, avec sa fougue d'homme jusqu'alors sevré de tout et dont le tempérament possédait une irrésistible propension au plaisir.

Du reste, il avait trouvé une femme admirable, qui l'idolâtrait, lui obéissait en esclave et l'aidait, comme on l'a vu, par tous les moyens.

Malheureusement, la belle Francine d'Argent était un peu égoïste et séquestrait volontiers son cher Bosco, dit Bébert, qu'elle prétendait accaparer.

Bosco, on s'en souvient, s'était laissé faire et, au lieu de courir chez Ludovic lui apprendre toute la vérité, s'était contenté de lui écrire.

Il avait donné la lettre à la femme de chambre pour la mettre à la poste, et de nouveau s'était rué au plaisir avec sa fringale toujours inassouvie.

La première chose qu'avait faite le baron de Val-Puiseaux, avait été de s'assurer l'absolue complicité de cette fille, déjà favorablement disposée en sa faveur, par les petits cadeaux qu'en sa qualité d'amant intermittent de sa maîtresse, il lui offrait de temps à autre

Il lui donna cette fois la forte somme et voulut en revanche qu'elle lui dit tout ce qui se passait chez Francine et lui remit toute la correspondance, quelle qu'elle fût.

C'est ainsi que le mot destiné par Bosco à Ludovic Montigny tomba entre ses mains.

Il lut la lettre et, froidement, se dit :

— J'avisera.

Effectivement, il prit ses mesures en homme habitué à vivre perpétuellement en éveillé et jamais sûr du lendemain.

Et c'est ici qu'il faut réellement admirer l'étonnante organisation de cet homme qui trouvait à la fois le temps de mener la vie d'un mondain très occupé, de s'occuper des apprêts du mariage qui devait s'accomplir le lendemain, de diriger les Arpettes, de pourvoir à tout, d'être à la fois Bamboche et le baron de Val-Puiseaux; bref, d'accomplir l'écrasant labeur qui eût largement rempli quatre existences.

et de deux choses l'une : ou il passait outre, et alors Bosco le faisait empoigner comme un vulgaire coquin, ou il tentait d'assassiner Bosco.

Alors ce dernier le prévenait que, au cas où il viendrait à disparaître pour une cause ou pour une autre, un dossier bien complet concernant à la fois Bamboche et le baron de Val-Puiseaux serait remis par une personne sûre à M. Carod, le chef de la Sûreté.

Dans ces conditions, Bosco était et devait être absolument certain du succès.

Et radieux comme un homme qui a rempli son devoir, il se jeta avidement dans le plaisir.

On était allé au théâtre et Bosco, qui écornait notablement les billets de mille francs donnés par Ludovic, avait offert une baignoire.

Là, dans la douce pénombre qui permettait de voir la scène sans être aperçu de la salle, il avait savouré tout à la fois un délicieux tête-à-tête avec l'amoureuse Francine, et un de ces drames empoignants, dont la population parisienne est si friande.

Après le spectacle, on était rentré à l'hôtel et on s'était mis à souper.

Un repas fort gai, auquel Bosco faisait honneur avec son bel appétit jamais complètement assouvi.

Il était une heure et demie du matin, et tout était d'un calme absolu dans l'hôtel.

Au moment où Bosco et sa belle amie allaient quitter la salle à manger pour la chambre à coucher, la porte s'ouvrit à deux battants, sans bruit, et un groupe d'hommes apparut dans le cadre.

Bosco qui tournait le dos, ne vit rien; mais Francine, en proie à une folle épouvante, se dressa toute droite, incapable de prononcer un mot, et blanche comme un linge, les yeux hagards, tendait la main...

Prévoyant un danger, Bosco se leva d'un bond, saisit un couteau à découper et se mit en état de défense.

Un des hommes vêtus de noir se détacha du groupe et, entr'ouvrant sa redingote, montra l'écharpe tricolore d'un commissaire.

— Au nom de la loi ! dit-il froidement, je vous somme de me suivre.

— Vous m'arrêtez ! fit au comble de la stupeur Bosco, croyant rêver.

— Oui !... allons, venez.

Subitement, la parole revint à Francine d'Argent, devant l'imminence du péril qui menaçait l'homme aimé.

— Vous mentez ! s'écria-t-elle, furieuse et indignée... vous n'êtes point commissaire... On n'entre pas ainsi dans une maison close à une heure du matin... pour arrêter quelqu'un d'innocent... fût-ce même un coupable...

« Hardi !... défends-toi !... je vais appeler à l'aide... j'ai des armes... »

« Hardi !... »

Elle se ruait déjà comme une lionne, superbe d'amour et de colère.

Très calme et très courtois, le commissaire d'un geste l'arrêta.

— Madame, dit-il en s'inclinant, il y a une plainte régulière portée contre cet homme accusé d'un crime...

— Moi ! un crime !... interrompit avec fureur Bosco...

« Je suis un honnête homme, et ceux qui prétendent le contraire en ont menti ! »

— C'est une affaire entre vous et le parquet... Je ne suis pas un juge, moi.

« J'ai une consigne... Je dois l'exécuter. Suivez-moi ! »

— Jamais ! il n'y a pas de loi pour autoriser votre entrée rappelant celle de malfaiteurs qui ont croché des serrures.

— Je vous répète qu'il y a une plainte contre vous... et que le plaignant, qui est bien un peu ici le maître, me donne tous droits.

A ces mots le commissaire s'avança encore et découvrit un jeune homme tout blême qui fit un pas en avant.

D'un coup d'œil Francine et Bosco le reconnurent ; c'était Gontran Laromie, le Petit-Filateur !

— Aie !... aie !... aie !... songea Bosco, plus ennuyé au fond qu'inquiet, car sa conscience ne lui reprochait rien, c'est le coup dur sur lequel je n'avais pas compté.

(La suite au prochain numéro.)

LES ENNEMIS DE M. LUBIN

Grand roman policier

PAR CONSTANT GUÉROULT

PREMIÈRE PARTIE

Les Coulisses de l'Amour

II (Suite.)

TYPES ET PROFILS

Et dix minutes après, tous les projets d'économie s'évanouissaient; car, pensait madame Barruel, nous avons une mine d'or, mais il faut l'exploiter; nous avons un diamant, mais il s'agit de le monter et de le mettre en relief pour qu'il jette tous ses feux.

Elle décida donc aussitôt qu'il fallait produire sa fille dans le monde, et que les plus brillantes toilettes étaient indispensables pour frapper tout de suite un grand coup.

Naturellement, elle devait lutter d'élégance avec sa fille pour n'avoir pas l'air d'une mère d'actrice, et elle en prit tout de suite son parti.

Puis, après y avoir longuement réfléchi, elle songea pour la première fois à *emmener* son mari dans le monde, où elle avait toujours expliqué son absence par un violent amour de l'étude.

Il était décoré; elle pensa que cela ferait très bien vis-à-vis des familles et que le moment était venu d'utiliser cette distinction.

Le soir même, elle faisait venir un tailleur et lui ordonnait de prendre mesure d'un vêtement de soirée complet à son mari, auquel elle apprenait seulement alors le nouveau genre de vie qu'il allait mener et les espérances de fortune qu'elle avait fondées sur sa fille.

Le lendemain elle se rendait avec la belle Hermine chez Lorianne, la couturière des princesses, des ambassadrices, des reines de la finance et des reines de la galanterie, une artiste qui ne fait pas de robe à moins de quinze cents francs et qui ne consentirait à aucun prix à habiller une femme vulgaire.

Elle sortait de là avec six mille francs de dettes de plus, mais aussi avec la certitude que la merveilleuse beauté d'Hermine allait faire fureur; et que le lendemain, elle n'aurait que l'embarras du choix. Elle eut raison sur un point, c'est-à-dire que la belle Hermine obtint un véritable triomphe; mais, quant aux prétendants, il ne s'en présenta pas un.

Depuis ce jour, il y a de cela six ans, et la belle Hermine en a vingt et un aujourd'hui, la mère et la fille continuent cette chasse au gendre, source de tant de déboires, de désappointements, de déceptions, de froissements d'amour-propre, de rage contenue, et elles voient passer, repasser et disparaître, comme des ombres chinoises, des quantités de millionnaires qui se contentent d'admirer, dont quelques-uns vont jusqu'à soupirer; mais dont pas un ne se décide à épouser la fille, et à tirer les parents du profond pétrin où ils s'enfoncent chaque jour davantage.

A ce train de vie, vous pensez si la dette flottante s'est accrue. Un détail vous donnera une idée de l'abîme où se débat la famille, et ce détail est tout un drame: de la célèbre Lorianne, de la couturière des reines du goût et de l'élégance, la belle Hermine est tombée à la marchande à la toilette, à moi, madame Turmole.

III

LA BELLE HERMINE.

— Quoi! s'écria le comte de Courbasson, cette robe si élégante, si gracieuse, d'une fantaisie à la fois si riche, si ori-

ginale et si exquise, cette robe sort de votre magasin?

— Oui, monsieur le comte; mais elle a pris naissance chez l'illustre Lorianne, dont j'ai reconnu tout de suite l'inimitable cachet quand on est venu me la proposer.

— Qui donc vous vend ces robes?

— Les femmes de chambre des riches

loges et la première galerie, éblouissantes de diamants et de riches toilettes. Cette impression est celle-ci: Toutes ces femmes sont millionnaires; elles ont vingt toilettes pareilles à celles qui les parent ce soir, et moi, qu'aurai-je après celle-ci? Elles ont des équipages qui les attendent à la porte du théâtre; et moi, qui sait,



LE SECRET DE GERMAINE. — On était allé au théâtre...

clientes de Lorianne, auxquelles celles-ci les donnent après les avoir portées dix ou douze fois, et qui viennent me vendre cent cinquante francs ce que leurs maîtresses ont payé quinze cents.

— Mais on jurerait que celle-ci n'a pas été portée!

— C'est jurement ce que j'ai fait observer à la femme de chambre qui me l'a vendue, mais elle m'a répondu que sa maîtresse, une Russe dont j'entendais le nom pour la première fois, forcée tout à coup de prendre le deuil, la lui avait donnée sans l'avoir portée. La belle Hermine a donc été bien servie par le hasard dans cette circonstance; mais c'est une chance qui ne se retrouvera peut-être jamais, et un jour viendra infailliblement où l'on devinera qu'elle se fait habiller au *décrochez-moi ça!* Et maintenant, vous devez comprendre quelle était votre erreur, quand vous déclariez, il y a un instant, que l'âme de cette belle créature devait être blanche de toute amertume. Vous devez deviner quelles sont les impressions que traduit le rapide éclair qui jaillit de ses beaux yeux quand ils parcourent les

les cochers ne faisant pas crédit, si j'aurai seulement un fiacre! Partout, chez elles, dans le monde, au théâtre, à la promenade, le luxe et le bien-être les enveloppent de toutes parts; elles y vivent comme au sein d'une atmosphère particulière, exclusive, où elles respirent la santé, le contentement, le bonheur par tous les pores; et moi, je ne connais que le froid, les humiliations et les tranches de la misère! Et pourtant je les éclipses toutes par ma beauté, que beaucoup m'envient!... Ah! si elles savaient, celles-là!

Voilà ce qu'elle se dit, soyez-en sûr, et c'est avec mille terreurs dans l'âme qu'elle envisage l'avenir, car savez-vous ce qui arrive? M. Barruel va être mis à la retraite dans quelques jours. Les voilà donc réduits à quatre mille francs, eux qui ne pouvaient vivre avec huit mille. Vous faites-vous une idée des extrémités auxquelles on va se trouver réduit? La nourriture va devenir un problème de plus en plus difficile à résoudre; mais l'essentiel, la toilette, faute de laquelle il faut renoncer au monde, c'est-à-dire au gendre millionnaire, ce suprême

espoir de la famille, comment se procurer la toilette?

On est déjà tombé à madame Turmole; mais le jour où madame Turmole manquera, et il n'est pas loin, où en arrivera-t-on, grand Dieu! et quand la toilette deviendra équivoque, quand, à bout de ressources et d'expédients, on montrera décidément la corde, alors les jeunes gens se tiendront sur la réserve; la hideuse cohorte des vieux, croyant son heure venue, s'avancera avec d'effrayants sourires; les salons se fermeront devant ces stigmates de la misère, et alors, Dieu sait ce qui arrivera! Cet intérieur sera une espèce d'enfer où tout devient possible, dont les damnés n'osent pas se regarder en face et dont la seule pensée donne la chair de poule à ceux qui les connaissent.

— Eh bien! madame Turmole, dit le comte, dont la lorgnette ne quittait pas la loge d'Hermine, je ne comprends pas, je l'avoue, qu'elle n'ait pas encore trouvé l'époux rêvé par sa mère, car elle est décidément admirable; l'imagination la plus poétique ne saurait rien rêver de plus merveilleux, et il est impossible qu'elle n'ait pas excité de grandes passions.

— Les passions grondent autour d'elle, mais elles n'éclatent pas; on meurt volontiers d'amour, mais on ne veut pas épouser; on a peur, elle est trop belle, trop éblouissante, trop merveilleusement douée pour qu'on ne s'effraie pas d'être le mari d'une telle femme. Chacun sent qu'elle a tout ce qu'il faut pour jouer le rôle de reine des salons; elle a les façons, le tempérament et toutes les hautes facultés d'une grande artiste; elle en a le caractère décidé, les airs dégagés, l'indépendance un peu hautaine, et tout cela, joint à une beauté, non seulement parfaite, mais toute pétrie de séductions, la place sur un piédestal qui semble inaccessible à un vulgaire mari. Hermine est une de ces femmes prédestinées dont le rôle est de vivre dans une atmosphère de passions; elle est venue en ce monde pour charmer, pour être aimée et admirée, pour soulever autour d'elle des ravissements et des tempêtes, des désespoirs et des extases, pour faire vivre de la vie du cœur et de l'imagination, par l'ivresse et par la souffrance, tous ceux qui l'approcheront, et voilà pourquoi on l'adore sans oser l'épouser. Et puis il semble impossible que tant de passions n'aboutissent pas à quelque effroyable machination, à quelque drame terrible. Mon Dieu! dit madame Turmole, en terminant, je ne suis ici qu'un écho, et je vous répète mot pour mot ce que j'ai entendu dire cent fois à ses admirateurs.

Mais, tenez, nous ne sommes pas seuls à nous occuper d'elle en ce moment; outre les hommes qui n'ont de lorgnette que pour ses beaux yeux, je vois deux femmes qui ne cessent de la regarder et qui s'entretiennent d'elle avec une animation passionnée.

— Où sont-elles donc? demanda vivement le comte.

— Tenez, là-bas, dans cette petite loge; une femme de trente-cinq ans qui en paraît trente, grande, bien faite, d'une mise éclatante, excentrique et pourtant pleine de goût.

— Elle est fort bien, mais d'une distinction douteuse.

— C'est la célèbre Lorianne.

— Et l'autre?

— L'autre est madame de Saint-Phar; ce sont deux célébrités, deux puissances, deux femmes extraordinaires, chacune en son genre, dont les relations sont très étendues, dont le pouvoir est immense, et qui connaissent au moins aussi bien que moi les coulisses de Paris. Tenez, je veux faire quelque chose pour vous, monsieur le comte, je veux vous présenter à Lorianne.

— A quel titre et dans quel but? Je ne suis pas marié et je n'ai pas de maîtresse.

— Lorianne reçoit beaucoup.
— Pardon, dit le comte avec une imperceptible nuance de dédain ; mais, quels que soient les talents de mademoiselle Lorianne, j'avoue que...

Madame Turmole l'interrompit :
— Décidément vous arrivez de la province, sans quoi vous sauriez ce que c'est qu'une grande couturière. Laissez-vous faire, et, quand vous connaîtrez la maison de Lorianne, vous me remercierez.

— Eh bien, soit, je me laisse guider par vous.

— Mais qu'ont-elles donc tant à dire sur la belle Hermine ? Voyez donc de quel air elles la regardent. Il doit se passer quelque chose d'extraordinaire. Ah ! voilà Lorianne qui se lève et se prépare à quitter sa loge. Elle a l'air extrêmement émue et dit quelques mots à madame de Saint-Phar, qui, elle, paraît radieuse. Puis Lorianne sort. Mais qu'est-ce que cela signifie ? Je ne sais, mais quelque chose me dit qu'il se trame entre ces deux femmes quelque conspiration contre mademoiselle Hermine.

— Examinons, dit le comte, nous ne tarderons pas à savoir à quoi nous en tenir.

Dix minutes s'écoulèrent, pendant lesquelles le comte et la Turmole ne quittèrent pas des yeux la loge de la famille Barruel.

Tout à coup, cette loge s'ouvrit, et ils y virent entrer Lorianne, accompagnée d'une jeune femme vêtue avec une extrême élégance.

Lorianne adressa aussitôt la parole à Hermine en désignant du doigt la robe blanc et cerise qu'elle portait.

Alors on vit la jeune fille pâlir affreusement, porter la main à sa tête avec un geste de désespoir, puis jeter sur sa robe un regard empreint d'un sentiment d'horreur, et enfin tomber inanimée dans les bras de sa mère, où elle resta sans connaissance.

— Pardon, monsieur le comte, dit la Turmole en se levant vivement, mais il faut que j'aie vu ce qui se passe par là, ça me fait l'effet d'un coup monté par Lorianne et la Saint-Phar contre cette pauvre jeune fille. Ces deux femmes-là sont capables de tout.

IV

LA CÉLÈBRE LORIANNE.

Que s'était-il donc passé dans la loge de la famille Barruel ? Quelle pouvait être la cause de l'évanouissement d'Hermine ? Et quel rôle la célèbre Lorianne avait-elle pu jouer dans cette mystérieuse affaire ?

Pénétrons dans la loge de la grande couturière quelques instants avant l'accident qui venait d'éprouver toute la salle : c'est là que nous aurons le mot de cette énigme.

Nous avons déjà dit qu'elle occupait cette loge avec madame de Saint-Phar.

Madame de Saint-Phar était une femme de quarante-cinq à cinquante ans, aux cheveux grisonnants et douée de cet embonpoint, dit aimable, qui remplit les épaules et arrondit la taille sans la déformer.

Ses traits, accentués sans être virils, trahissaient une femme de tête, et on devinait à un je ne sais quoi de posé, de réfléchi et d'avisé dans l'expression habituelle de la physionomie, qu'elle envisageait la vie par ses côtés sérieux.

Quoique très légitimement mariée, on ne la voyait guère avec M. de Saint-Phar, capitaine de cavalerie en retraite, décoré, appartenant à une honorable famille du Dauphiné, très noble et non moins pauvre, et qui, réduit à sa pension de deux mille francs pour vivre, n'avait pas hésité à se mésallier en épousant une demoiselle Menu, douée de quelques avantages physiques et de cinq mille livres de rentes.

Quant à mademoiselle Menu, ce n'était pas la vaine glorieuse de s'appeler de Saint-Phar qui l'avait décidée à cette union, c'était l'avantage, plus solide, de trouver accès, grâce à ce nom, dans quelques maisons du faubourg Saint-Germain et de la chaussée d'Antin.

Nous allons voir quel parti elle tirait de ce privilège.

Comme elle vivait sur le pied de vingt mille francs par an, on lui attribuait naturellement une fortune de quatre cent mille francs. Il n'en était rien, elle n'en avait que le quart, comme nous

l'avons dit, mais elle possédait une industrie qui lui rapportait de vingt à vingt-cinq mille francs par an, industrie créée et perfectionnée par elle, et dont son nom nobiliaire et ses nouvelles relations dans les salons de la noblesse et de la finance devaient décupler l'importance et les bénéfices.

Madame de Saint-Phar faisait des mariages.

Mais, tout au rebours des maisons qui se livrent à ce genre de commerce, elle s'en cachait avec le plus grand soin, n'était jamais connue que d'une seule des parties contractantes, et évitait ainsi aux unions qui se faisaient par son entremise ce côté commercial qui s'étend comme une lèpre sur toute la vie des conjoints.

Elle avait des agents pour la recherche et la découverte des partis ; elle en avait pour les renseignements, et d'autres enfin pour les demandes en mariage.

Elle prenait ces derniers dans les classes les plus distinguées de la société ; c'étaient des gens du monde, hommes et femmes, choisis parmi ceux qui, ruinés par le jeu ou la coquetterie, étaient trop heureux de se refaire par une part dans la remise de tant pour cent sur la dot, stipulée par madame de Saint-Phar, vis-à-vis de la partie intéressée au mariage.

Or, comment soupçonner un agent matrimonial dans les gens qu'on reçoit à sa table ou à ses soirées ?

Lorianne et madame de Saint-Phar étaient quelque peu associées.

La première, recevant les confidences ou surprenant les secrets des mères, des veuves et des jeunes filles qu'elle habitait, donnait à la seconde des renseignements qui bien souvent aboutissaient à un mariage.

Elle se chargeait même de jeter des jalons, de mettre en avant certains noms, d'arranger habilement des rencontres fortuites, de débayer si bien le terrain enfin, que l'affaire était déjà décidée avant que la demande fût faite.

Madame de Saint-Phar, de son côté, outre la remise convenue, que la grande couturière ne repoussait pas, faisait recommander Lorianne à toutes les riches héritières dont elle arrangeait le mariage. On ne s'étonnera donc pas de voir ce soir-là Lorianne et madame de Saint-Phar réunies dans la même loge.

Cette dernière y était venue pour affaires.

— Ma chère amie, avait-elle dit à Lorianne, j'ai une magnifique affaire sur le tapis, quelque chose d'inouï, d'unique en son genre, un jeune Indien, un radjah, c'est-à-dire un prince, riche de vingt millions par-dessus le marché, et dont toute l'ambition est d'épouser une jeune fille pauvre.

— Alors, l'affaire est faite, répondit Lorianne, car la jeune fille pauvre donne beaucoup en ce moment.

— Et même en tout temps, mais le radjah pose deux conditions.

— Lesquelles ?

— D'abord il ne suffit pas que la jeune fille soit pauvre, il faut qu'elle soit d'une beauté accomplie.

— Pauvre et belle, ça peut encore se trouver ; la seconde condition ?

— La seconde condition est bizarre, le jeune millionnaire veut être aimé pour lui-même.

— As-tu fini ! dit Lorianne en éclatant de rire, car elle avait parfois des réminiscences de la loge où elle était née.

Elle reprit aussitôt :

— Est-il beau, votre radjah ?

— Voilà ce que je ne sais pas.

— Vous ne l'avez pas vu ?

— Jamais.

— Peu importe, d'ailleurs, un millionnaire est toujours aimé pour lui-même puisque c'est le millionnaire qu'on aime en lui.

— C'est qu'on le dit, défiant et très fin.

— Avez-vous vu les millions au moins à défaut du millionnaire ?

— Non, mais j'ai vu son hôtel, situé rue de Presbourg, un vrai palais.

— De quelle source tenez-vous ces détails ?

— De deux sources : j'ai lu d'abord dans un journal qu'un jeune prince archimillionnaire parcourait l'Europe sous un faux nom, avec l'étrange fantaisie d'être aimé pour lui-même et d'épouser celle à laquelle il aura plu, dépouillé du prestige de son titre et de sa fortune.

— Oh ! alors, c'est différent. Je connais pas mal de journalistes, et je sais

comment ça se bâcle ; c'est une histoire inventée un jour qu'on manquait de copie, comme ils disent.

— C'est possible, mais l'autre source est authentique, incontestable, car celle-là est en chair et en os : c'est l'intendant du radjah, auquel j'ai promis cinquante pour cent s'il voulait m'aider de son influence, car étant là, dans la place, et pouvant parler tous les jours à son maître, il peut nous être d'un grand secours.

— Et il a accepté ?

— Il a accepté ; il ne nous manque donc plus qu'une chose, la beauté accomplie, je la cherche partout, et c'est ce qui m'amène ici ce soir.

— Alors, cherchons.

Et toutes deux se mirent à braquer leur lorgnette sur les loges et sur la première galerie.

Tout à coup madame de Saint-Phar jeta un cri de joie :

— Qu'avez-vous donc ? lui demanda Lorianne.

— J'ai... que je viens de trouver mon affaire ; nous l'avons là, sous la main. Pourvu qu'elle soit pauvre, mon Dieu !

— Voyons, où est-elle ? demanda Lorianne.

— Tenez, là-bas, dans cette loge de face, cette superbe brune.

— La belle Hermine ! s'écria Lorianne.

— Vous la connaissez ?

— Parfaitement.

— Et sa fortune ?

— Beaucoup au-dessous de zéro ; le père et la mère sont coulés de dettes ; j'en sais quelque chose, je suis en train de les poursuivre.

— Elle a pourtant une toilette...

Lorianne examina la toilette, et, à son tour, elle faillit jeter un cri.

— Cette toilette, dit-elle avec l'expression d'une profonde surprise, mais elle sort de chez moi, il n'y a pas huit jours que je l'ai livrée à la duchesse de Cardova et je ne puis m'expliquer...

— Comment ! vous l'avez livrée à cette duchesse, il y a huit jours seulement, dites-vous...

— Et je la retrouve aujourd'hui sur mademoiselle Hermine Barruel ; c'est bien celle-là, je ne puis m'y tromper, c'est ma coupe, mes garnitures, ma façon, tout y est, oh ! le doute n'est pas possible.

— Alors, ma chère amie, ou votre duchesse est une aventurière qui fait argent de tout, ou cette robe lui a été volée.

— La première supposition est inadmissible, la duchesse de Cardova est immensément riche, la seconde seule est vraisemblable, mais alors comment mademoiselle Hermine... c'est à en perdre l'esprit. Mais la duchesse est là dans sa loge, il faut que j'en aie le cœur net.

C'est alors que Lorianne avait quitté sa loge.

Un instant après, elle se présentait à celle de la duchesse de Cardova.

V

UN DRAME DANS UNE ROBE.

La lorgnette d'Hermine était précisément braquée sur la loge de la duchesse de Cardova, au moment où la grande couturière y pénétrait.

Cette loge était occupée par quatre personnes : la duchesse, deux amies de son âge, c'est-à-dire de vingt-cinq à trente ans, et le duc de Cardova, son mari.

Depuis quelques instants, Hermine remarquait que ces quatre personnes semblaient singulièrement occuper d'elle.

La jeune duchesse, d'abord l'avait longtemps lorgnée, puis, se retournant vivement vers ses amies, elle l'avait évidemment désignée à leur attention, car celles-ci l'avaient aussitôt lorgnée à leur tour, puis un colloque très animé, auquel avait pris part le duc lui-même, s'était engagé entre ces trois dames.

Tout en causant avec une extrême animation, elles ne cessaient de l'examiner, et il sembla à Hermine que sa toilette était le sujet de leur entretien et de leur ardente préoccupation.

C'était donc un véritable triomphe pour son amour-propre, et elle s'abandonnait de toute son âme à la joie d'exciter l'admiration d'une telle compagnie, quand elle vit tout à coup paraître Lorianne.

D'abord surprise de voir une duchesse, une duchesse espagnole surtout, ad-

mettre sa couturière dans sa loge, elle passa bientôt de l'étonnement à une vague inquiétude quand elle vit celle-ci la regarder à son tour avec une expression de stupeur, puis causer d'un air très ému avec les trois jeunes femmes, qui ne la quittaient pas des yeux.

Une pensée lui vint alors qui la fit bondir de honte et de colère à la fois, c'est que Lorianne, à qui la duchesse et ses amies faisaient sans doute remarquer l'élégance et le bon goût de sa toilette, révélait à celles-ci la situation précaire de celle qui excitait peut-être leur envie.

Cette hypothèse, dans les termes où elle se trouvait vis-à-vis de la grande couturière, n'avait rien que de très vraisemblable, aussi fut-elle délivrée d'une véritable torture quand elle la vit quitter la loge.

Mais elle éprouva une nouvelle surprise en voyant la duchesse de Cardova sortir avec elle.

Puis elle se remit à passer de nouveau en revue toute la salle, dont elle constata avec orgueil qu'elle était devenue le point de mire, et, abaissant sa lorgnette sur les fauteuils d'orchestre, elle la laissa errer lentement de ce côté avec une indifférence un peu affectée.

Elle l'arrêta enfin et la tint quelques secondes fixée sur un point, et un léger tressaillement fit trembler la lorgnette dans sa belle main gantée de blanc.

Elle s'était arrêtée sur un jeune homme dont les regards étaient fixés sur elle depuis un quart d'heure qu'il occupait cette place, et dont les traits bouleversés exprimaient la passion portée jusqu'au délire et l'adoration exaltée jusqu'à l'extase.

Hermine elle-même éprouva une émotion qui se manifesta par un trouble subit.

Puis, craignant sans doute de laisser pénétrer son secret, elle releva la tête et porta ses regards ailleurs.

C'est à ce moment que la porte de sa loge s'ouvrit, et qu'en se retournant elle aperçut au fond Lorianne et la duchesse de Cardova.

Ces deux femmes se présentant ensemble dans sa loge offraient à son esprit quelque chose de si prodigieux, de si insolite, de si inexplicable, qu'elle fut prise, à leur aspect, d'un saisissement qui ressemblait presque à de l'effroi.

Elle se demandait ce qu'elles pouvaient lui vouloir, quel étrange intérêt pouvait les réunir et les amener là toutes deux, la grande dame et la couturière, et, ne pouvant même entrevoir la raison de ce singulier rapprochement, elle sentait son cœur se serrer sous l'impression d'un noir pressentiment.

M. et Mme Barruel s'étaient levés en voyant entrer deux dames, et, croyant à une visite, la mère d'Hermine avait ébauché un sourire qui se glaça tout à coup sur ses lèvres dès qu'elle reconnut la grande couturière.

Mais, habituée à la lutte et aux orages, sa présence d'esprit ne l'abandonnait jamais longtemps.

Un moment de réflexion la convainquit que Lorianne était trop avisée pour lui faire une scène en plein théâtre, sous les yeux de ses illustres clientes, et que, cette pensée eût-elle pu lui venir, elle ne se serait pas fait accompagner, pour la rendre témoin d'une telle inconvenance par une duchesse de Cardova.

Elle recouvra donc tout à coup son sang-froid, et, quoique très intriguée de l'expression à la fois contrainte et sérieuse de leur physionomie, elle invita les deux femmes à s'asseoir, sans paraître étonnée de leur visite.

Elles s'inclinèrent, et restèrent debout.

Puis la jeune duchesse, prenant la parole, dit d'une voix dont le tremblement ne fit que confirmer les vagues pressentiments dont Hermine avait été saisie à son entrée :

— Madame, je n'ai pas l'honneur d'être connue de vous, et ma visite doit vous surprendre, mais il s'agit de... d'une...

Elle était extrêmement troublée ; les paroles avaient peine à lui sortir de sa gorge et, après de vains efforts pour continuer, elle y renonça.

— Mademoiselle Lorianne, dit-elle en désignant la couturière, va vous dire ce dont il s'agit.

A ce préambule, à ce trouble de la duchesse, une inquiétude visible se montra sur les traits de madame Barruel.

(La suite au prochain numéro.)

Les Faits-Divers de la Semaine (Suite).

UN DRAME NAVRANT. — Un poseur à la compagnie d'Orléans était occupé réparer la voie, lorsque sa femme, garde-barrière, lui cria de se garer, voyant arriver un train de marchandises.



Le poseur se précipita sur l'autre voie, mais le brouillard l'empêcha d'apercevoir un train de voyageurs qui arrivait en sens inverse. Il fut happé par le convoi et projeté à une quinzaine de mètres, où il expira sous les yeux de sa femme.
COUTRAS.



UN FORCENÉ. — Une discussion éclatait, quai de Brazza, entre le capitaine d'un vapeur espagnol et un ancien matelot du bord.

Ce dernier, mis en rage par les observations de son ex-capitaine, se précipita soudain sur lui, le gifla à plusieurs reprises et, dans le corps-à-corps qui s'ensuivit, le mordit cruellement au côté droit de la mâchoire inférieure.
BORDEAUX.



SUICIDE D'UN VIEILLARD. — Pendant l'absence de ses enfants, un rentier, âgé de soixante ans, se jeta dans le puits de sa propriété. Pour être certain de son coup, il avait pris la précaution de se fixer à la taille, avec une corde, une énorme pierre pesant près de 50 kilos.
SAUMUR.

LA PRUDENCE DE LA NÈGRESSE

La Martinique, bien qu'immortalisée par la chanson fameuse de Fragon, est un pays où les mœurs des nègres valent d'être étudiées de près.

Une de nos compatriotes y avait pour domestique une superbe jeune fille noire qui, un jour, fut fiancée à un non moins superbe jeune homme noir.

Pendant trois mois, elle mit ses gages de côté, et un beau soir, elle quitta sa maîtresse pour se marier. Le lendemain de la cérémonie, celle-ci vit réapparaître sa servante noire, qui la pria respectueusement de lui garder son petit pécule.

— Avec plaisir, Rouna, je vous rendrai ce service, dit la dame; mais ne pensez-vous pas que vous feriez bien d'emporter un peu d'argent pour votre voyage de noce?

— Quoi! Madame!... Est-ce que ti crois que moi avoir confiance d'emporter tout ce monnaie sur moi, avec ce mari que moi connais depuis hier seulement?

LE TRAGIQUE PROCÈS-VERBAL

Au cours d'une enquête faite par le coroner de Wandsworth, un inspecteur a conté la façon effroyablement tragique dont il apprit la mort de son petit garçon.

Il était de service au poste quand des enfants vinrent l'informer qu'un de leurs petits camarades venait d'être écrasé par un camion automobile. Quelques minutes plus tard, le conducteur apportait, recouvert d'un drap, le petit corps inanimé et commençait à dicter à l'inspecteur les détails nécessaires à l'établissement du procès-verbal et à la recherche des parents. Mais quand le chauffeur donna certaines précisions sur le costume porté par l'enfant, l'inspecteur, pris d'un doute horrible, s'élança vers le camion qui stationnait à la porte, tira le drap qui recouvrait le petit cadavre. C'était son propre fils qui avait été écrasé.

MEMENTO DE LA COUR D'ASSISES

CE SONT LES PASSANTS QUI ONT TORT.

— Devant la cour d'assises de la Seine, présidée par M. Tournade, ont eu lieu les débats de l'affaire Debar, appelée, dans la presse, l'affaire du crime de l'avenue de l'Opéra.

On sait que M. Alfred Debar ne s'est pas borné à tuer son beau-frère et que l'une des balles de son revolver a fracassé la cheville d'une passante, Mme Rose Rouaud, complètement étrangère aux démêlés de M. Debar avec son beau-frère.

Il semblait donc que, conformément, du reste, à la jurisprudence et à l'usage, M. Debar serait poursuivi devant les jurés parisiens tout à la fois pour assassinat de son beau-frère et pour coups et blessures sur la personne de la passante, Mme Rose Rouaud.

La chambre des mises en accusation a estimé qu'il ne devait pas en être ainsi. Elle s'est bornée à renvoyer M. Debar en cour d'assises sous l'unique accusation d'assassinat.

Aussi Mme Rouaud, qui avait formé le projet fort légitime de se porter partie civile aux débats et de réclamer 10 000 francs de dommages-intérêts par l'organe de M. Léon Leclercq, est dans l'impossibilité juridique de le faire, son intervention n'étant pas recevable.

Moralité judiciaire: les passants, tués ou blessés dans la rue, au cours, par exemple, d'un drame passionnel, auxquels sont complètement étrangers, se trouvent en quelque sorte hors la loi pénale.

LA GRÈVE DE LA FAIM. — Condamné trois fois par la cour d'assises de l'Eure, une fois par celle d'Eure-et-Loir, de la

Seine-Inférieure, aux travaux forcés à perpétuité, le bandit Louis Heurteaux avait été arrêté en vertu d'un mandat du Parquet d'Evreux, au mois de mai 1912, par les inspecteurs de la brigade mobile, dans une petite commune de l'arrondissement de Mantes, après y avoir commis de nombreux cambriolages, et il se terrait là chez un habitant de Faurieux.

Depuis cette époque, Heurteaux a été promené de cour d'assises en cour d'assises mais il n'avait encore pu être mis à la disposition de M. Blavier, juge d'instruction, qui, aussitôt après son arrestation, l'avait fait diriger sur Evreux.

Chaque fois qu'il doit enfin comparaître devant les juges, le sinistre bandit simule la folie ou fait la grève de la faim.

Plusieurs fois mis en observation dans un asile d'aliénés, Heurteaux parvenait toujours à s'échapper pour recommencer ses tristes exploits.

De Rouen, on le transféra à la maison d'arrêt de Mantes, où, nouveau venu, faisant l'objet d'une surveillance spéciale, il resta pendant deux journées sans prendre de nourriture, mais, comme les gardiens ne paraissaient pas s'inquiéter de son jeûne, Heurteaux déclara qu'il en avait assez de ce régime et se mit à dévorer.

UNE COMMUTATION DE PEINE. — Par décret présidentiel, la peine de vingt ans de travaux forcés prononcée par la cour d'assises d'Indre-et-Loire contre Paul Housard, pour l'assassinat de M. Guillotin, vient d'être commuée en vingt années de réclusion.

ARRÊTÉ AU MOMENT DE SON MARIAGE

Il y a quelques jours, un cambriolage était commis au domicile d'une modeste de Marseille. Les malfaiteurs, qui avaient usé d'effraction, avaient dérobé des bijoux estimés à 200 francs environ. Un brigadier de police, passant rue Saint-Ferréol quelques heures plus tard, avait remarqué les allures suspectes d'un individu et l'avait pris en filature. Peu après, cet homme était arrêté et écroué; il était, en effet, un des auteurs du cambriolage.

Il restait à appréhender ses complices. Les recherches du service de la Sûreté ont fini par mettre sur leurs traces et ceux-ci ont été arrêtés, l'après-midi, dans des circonstances assez curieuses. L'un d'eux en effet, convolait ce jour-là en justes noces, et l'autre naturellement, faisait partie de la fête. Des agents, munis d'un mandat d'arrêt, ont arrêté les deux malfaiteurs au moment où ils allaient pénétrer dans la salle des mariages.

Ces deux individus ont été conduits à la Sûreté, puis au parquet, au grand étonnement des témoins et des curieux.

UNE FILLETTE DE SIX ANS VOULAIT MOURIR

Un drame infiniment douloureux a été évoqué devant la huitième chambre correctionnelle du tribunal de la Seine. Il s'agissait d'une petite fille de six ans, qui, le 6 septembre dernier, rue Grange-aux-Belles, avait tenté de se suicider en se jetant par la fenêtre.

« Lasse d'être frappée par sa mère, elle avait hâte d'échapper à un martyre quotidien », dit le réquisitoire définitif; et c'est ce motif navrant qui l'a poussée à enjamber la fenêtre du deuxième étage. Au moment où elle allait s'élançer dans le vide, l'instinct de la conservation fut plus fort que le désespoir de l'enfant. Elle se cramponna à des barreaux de fer et appela au secours. Elle fut « cueillie » quelques instants plus tard par un brave homme, qui l'empoigna par les jupes au moment où ses petites jambes frémissantes s'agitaient en vain le long du mur.

Les cuisses de la malheureuse petite étaient couvertes de plaies, elle portait des traces de coups sur tout le corps.

La mère, qui était restée veuve avec six enfants, a comparu, devant les juges pour violences et mauvais traitements. Repentante, incapable de se défendre, la mère qui cache sous une correction apparente une misère orgueilleuse, a pleuré ses regrets.

— Je ne suis pas méchante, j'ai frappé ma fille, c'est vrai, mais je n'étais pas dans mon état normal... J'étais dans une misère affreuse.

UNE CAVALCADE DE PROTESTATION

Une cavalcade composée de plusieurs centaines d'habitants d'Ittiri (Italie) et flanquée de près d'un millier d'amazones aux costumes éclatants, s'est rendue à la préfecture de Sassari (Sardaigne) et à l'archevêché pour protester contre la curie romaine qui avait trappé d'une mesure disciplinaire le curé d'Ittiri. Le cortège a été reçu par le préfet et a obtenu la suspension du décret. Les cavaliers, coiffés du bonnet de laine noire, et les amazones, aux corsages bigarrés, ont regagné leur commune en manifestant de façon bruyante et pittoresque leur satisfaction.

GENDARMES COMPLICES DE BOOKMAKERS

Une double arrestation a été opérée sur le champ de courses de Karlshorst (Allemagne), et cette fois les personnages appréhendés étaient... deux gendarmes. La police des jeux avait remarqué depuis quelques temps qu'il lui était impossible de mettre fin aux agissements des bookmakers, qui étaient toujours avertis en temps utile de l'arrivée des agents. On fit une enquête discrète, qui révéla que c'étaient deux gendarmes chargés du service d'ordre qui avaient soin de prévenir les bookmakers, contre espèces sonnantes. On n'hésita plus à mettre en état d'arrestation les peu scrupuleux « pandores ».

UNE NOCE GIGANTESQUE

Dans une partie de la Saxe, notamment à Niedersachsen, aux bords de l'Elbe, il est encore de coutume de fêter les noces avec une profusion pantagruélique. L'autre jour, le boucher Hamman épousait une demoiselle Boesing, du village de Buetzfeld. Tous les habitants de la commune furent invités au dîner qui commença vers midi et se prolongea en danses et plaisirs, jusqu'au lendemain dans la matinée. Le restaurateur chargé du festin prépara quatre bœufs, quatre porcs, une demi-douzaine d'agneaux et autant de veaux, un grand nombre de poulets, auxquels plus de deux mille invités firent honneur. On imagine la quantité de tonneaux de bière et de vin qui arrosèrent ce balhazar considérable.

L'ESPRIT MILITAIRE D'OUTRE-RHIN

Un lieutenant du 170^e régiment d'infanterie traversait l'autre jour une place de Mulhouse à la tête de ses hommes...

Avisant un apprenti de douze ans, d'ailleurs inoffensif, qui ne se garait pas assez vite, il se rua sur le gamin, dégaina, le blessa de la pointe du sabre; et, comme le malheureux enfant s'enfuyait avec des cris de douleur, il le poursuivit encore et l'assomma d'un coup de poing...

L'officier a comparu devant le conseil de guerre.

Douze témoins... douze témoins unanimes à reconnaître les faits.

En conséquence le conseil... acquitte le lieutenant.

C'est ce qu'on appelle chez eux, — l'« esprit militaire ».

LE PRIX D'UNE TÊTE

En Perse, paraît-il, quand un assassin est mis à mort, ce sont les parents de la victime qui doivent payer l'exécuteur des hautes œuvres, sans quoi l'exécution n'a pas lieu. Cette étrange coutume nous est révélée par un nouveau journal, l'Impartial, rédigé en langue française, qui est publié à Téhéran.

Dans cette ville, un nommé Seyed abd-el-Gassem ayant assassiné la femme d'un marchand de bric-à-brac (un semsar), a été condamné à avoir la tête tranchée.

Le père de la victime, qui est pauvre, a demandé aux gens de sa corporation d'ouvrir une souscription pour payer le bourreau.

Celui-ci ne travaille pas pour rien: la loi lui permet d'exiger 500 toman, et il les exige; or, un toman vaut 8 fr. 92; pour que tombe la tête de Seyed abd-el-Gassem, il lui faut donc 4 460 francs.

La mort des assassins est chère, à Téhéran.

Les Faits-Divers de la Semaine (Suite et fin).

BRULÉE VIVE. — Pour faire chauffer un fer à friser, une jeune femme alluma un petit réchaud à alcool. Accidentellement, elle renversa le petit réchaud, l'alcool s'enflamma et communiqua le feu au peignoir qu'elle portait.



A ses cris, on accourut et l'on s'empressa d'éteindre les flammes qui l'enveloppaient. Des docteurs appelés à la hâte, vinrent donner leurs soins à la blessée, qui était brûlée sur tout le côté gauche du corps. Son état est désespéré.
MONTPELLIER.



ERREUR TRAGIQUE. — Croyant apercevoir un lièvre dans un fourré, un cultivateur, à Salavas, tira dans cette direction; mais, au lieu du gibier, c'est un homme âgé de soixante-dix ans qui bondit, en hurlant, la figure couverte de sang. Le malheureux septuagénaire avait les yeux crevés et son état est désespéré.
LARGENTIERE.



ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un manoeuvre était occupé à transporter sur un wagonnet des colonnettes de fer dans un chantier de Lormont. Une des colonnettes tomba soudain et atteignit le manoeuvre à la jambe gauche, qui fut fracturée.
BORDEAUX.

LE FAUX POLICIER MYSTIFICATEUR

Il y a quelque temps arrivait à Villeneuve-Bézier un individu vêtu avec élégance, qui se présenta au maire de la commune comme inspecteur de la police mobile. Il venait, disait-il, purger la région des bandes de romanichels qui, depuis le drame de Lunel, l'infestaient. Le maire et l'inspecteur devinrent rapidement bons amis et ce furent pendant dix jours au village des libations copieuses.

Or, un jour, un deuxième inspecteur de la brigade mobile arriva à Villeneuve et, mis au courant des faits et gestes de son collègue, fit mettre celui-ci en état d'arrestation. Ce policier n'était autre, en effet, qu'un repris de justice condamné jadis à la relégation, Pierre Aura. Cet individu, âgé de trente-huit ans, marié et père de deux enfants, qui s'était amusé pendant plus de dix jours à mystifier le maire et la population de Villeneuve, a comparu hier devant le tribunal correctionnel.

Aura a été condamné à deux ans de prison et à la relégation.

L'EXPULSION D'UN GARDE CHAMPÊTRE

Le tribunal correctionnel de Clermont (Oise) jugeait deux braconniers de Crèvecoeur-le-Grand, inculpés d'avoir chassé, l'autre nuit, dans le bois Vidame, à Catheux.

Au cours de leur interrogatoire, les deux prévenus firent une révélation qui ne manqua pas de mettre l'auditoire en gaieté. Comme on leur demandait à qui ils avaient donné leur gibier, ils répondirent: « Au garde champêtre ».

Le garde se mit à protester véhémentement, levant les bras au ciel et jurant ses grands dieux n'avoir pas reçu de gibier ce jour-là, tant et si bien que le président, pour le calmer, dut le faire expulser de l'audience manu militari.

Quant aux prévenus, ils furent acquittés, faute de preuves.

Les Faits-Divers de la Semaine (Suite).

MORT TRAGIQUE D'UNE FILLETTE. — Dans la commune d'Assier, une femme, dans un chemin qui conduit à l'école des filles, trouva des débris de vêtements et de membres humains calcinés et encore fumants. Cette femme ayant appelé la voisine plus proche, celle-ci accourut et reconnut, avec horreur, sa fille qu'elle venait, quelques minutes auparavant, d'envoyer à l'école avec une chauffeuse garnie de braises.

On croit que l'enfant ayant tenu la chauffeuse trop près de ses vêtements, ceux-ci prirent feu et la pauvre petite fille fut carbonisée sans que l'on eût entendu ses cris d'appel.
FIGEAC.



COLLISION GRAVE. — Sur la promenade des Anglais, à l'intersection de l'avenue de la Lanterne, l'automobile d'un architecte a renversé un bicycliste, encaissant d'une maison de commerce. Ce dernier s'est fracturé le crâne; il a été transporté à l'hôpital Saint-Roch dans un état désespéré.
NICE.



UN OUVRIER ENSEVELI. — Demeuré seul dans la carrière où il travaillait, un ouvrier fut surpris par l'éboulement d'une masse de sable. Quand ses camarades accourus à son secours purent le dégager, il avait cessé de vivre.
ARLES.

TUÉE EN PLEIN SOMMEIL. — Une sexagénaire a été trouvée par son gendre égarée dans son lit, la carotide tranchée. La victime, atteinte d'une surdité très prononcée, habitait seule la maison où le criminel s'est introduit en fracturant une fenêtre. Des empreintes digitales et des traces de pas ont été relevées par les magistrats.

Il résulte, des constatations médico-légales, que la victime a été tuée en plein sommeil à coups de hachette. L'assassin est ensuite allé se laver dans la rivière de Jarron qui coule à côté.
MONTELMAR.



IMPRUDENCE FATALE. — Un cultivateur du village d'Archinaud avait mis sur le fourneau de sa cuisine, pour la faire sécher, de la poudre noire. Sa femme était debout devant le fourneau, tenant dans ses bras son jeune enfant âgé de sept semaines. Soudain, une violente explosion se fit entendre.

La jeune femme qui avait eu la poitrine horriblement broyée, ne tarda pas à rendre le dernier soupir. Le mari est grièvement blessé. Leur enfant n'a aucun mal.
LE PUY.



POUR ÉCHAPPER AU CONTRÔLEUR. — Monté sans billet dans un train, un voyageur vit arriver le contrôleur. Il ouvrit alors la portière pour se réfugier sur le marchepied et sauter sur le ballast; c'est en voulant faire ce bond qu'il est tombé et s'est fracturé le crâne. Ses blessures étaient tellement graves qu'il a succombé.
BEAUNE.

L'ÉTRANGE CADEAU DE NOËL

— Alors, nous faisons la Fourmi? dit Grandjean, en se levant, avec peine, de la table de café où de nombreuses soucoupes, empilées les unes sur les autres, témoignaient de la grande soif qu'avaient eue les quelques amis réunis là...

— On y va! s'écrièrent les autres, en se levant à leur tour...

— Vous êtes tous des étudiants de première année, pas un ancien comme moi...

— Conspuez l'Ancien! dirent quelques voix...

— Il nous prend pour des bleus! ajoutèrent quelques autres, en riant.

Grandjean, levant la main, réclama le silence.

— Pardon, chers camarades, fit-il, d'une voix un peu pâteuse... Loin de moi l'idée de vous froisser... J'ai simplement voulu dire par là, qu'étant nouveaux dans notre bonne ville de Montpellier, vous ne connaissez pas l'un des usages les plus anciens qui, de tout temps, a existé parmi les étudiants de la Faculté.

— Vas-y de ta petite histoire, Grandjean...

— Oui... Oui... l'histoire!...

— Oh! c'est bien simple... La journée de Noël consiste à s'en aller en bande dans les cafés et les restaurants où, toute l'année, nous avons dépensé notre argent, et à y faire, auprès des patrons, une collecte dont le montant sert à dresser un Arbre de Noël pour les enfants pauvres de la ville...

— Bravo!

— L'idée est excellente...

— Ils peuvent bien faire cela, les bistros!

— On leur laisse assez d'argent!...

— Eh bien, nous allons commencer par ici, dit Grandjean.

Le patron du café, qui connaissait cette coutume des étudiants, se laissa généreusement « tomber » d'un billet de cent francs.

Aussi fut-il sauté de bruyants hurrahs pour ce beau geste.

Il était bien près de deux heures du matin quand les jeunes gens, ayant fait le tour des cafés et restaurants, se trouvèrent dans la rue, ne sachant plus où aller.

La quête avait été fructueuse et l'Arbre de Noël des petits pauvres promettait d'être bien beau, cette année-là.

— Que fait-on maintenant? demandèrent quelques étudiants.

Certains assuraient qu'il était peut-être temps d'aller prendre un repos bien gagné, d'autant que les libations de la soirée avaient été aussi nombreuses que copieuses.

Ceux-là, on les laissa partir et Grandjean ne se trouva plus qu'avec quatre ou cinq camarades.

— Quelle idée! fit-il soudain...

— Quoi donc? s'écrièrent les autres, persuadés que ce bout-en-train de Grandjean allait leur proposer quelque chose de peu banal...

— Dans notre tournée, nous avons oublié quelqu'un...

— Qui donc?

— La mère Frédérique!...

— Oh! Grandjean!...

— Tu n'y penses pas...

— Ça, par exemple, ce serait par trop fort!...

— Pourquoi?... Ne quètons-nous pas pour une bonne œuvre?

— Oui... C'est entendu... Mais là, tout de même...

— Eh bien, nous y laissons assez d'argent, j'en suis sûr, chez la mère Frédérique... Elle nous doit bien ça, pour nos pauvres... D'ailleurs, elle doit avoir assez de mauvaises actions sur la conscience, pour les racheter par une bonne...

La proposition de Grandjean était tellement excentrique, par son originalité, que, d'un commun accord, les étudiants décidèrent d'aller à la brasserie que tenait celle que tous connaissaient sous le nom de la « mère Frédérique ».

Grandjean, en tête, conduisit le monôme qui entra dans le boui-boui, en faisant par

trois fois le tour de la salle, en chantant de joyeux refrains.

Aux tables de marbre, quelques femmes, une sacoche de cuir suspendue à leur ceinture, au visage maquillé, les traits tirés, fatiguées par les veilles, accueillirent les étudiants en riant aux éclats...

Elles étaient toutes bien connues d'eux, les dames de la Brasserie Frédérique, où maint chahut avait eu lieu aux heures tardives de la nuit...

Toutes avaient accaparé les jeunes gens et la « patronne » débordante de graisse molle, dans un corsage aux couleurs voyantes, souriait à son comptoir, en songeant qu'à cette veille de Noël, les jeunes gens ayant dû recevoir des subsides de leurs parents, des étrennes aussi, le champagne allait couler.

— Madame Frédérique, fit Grandjean en s'approchant d'elle le plus respectueusement du monde, n'allez pas croire que nous venons ici pour y dépenser notre argent en folles orgies...

— Oh! une « flanelle »! s'écrièrent quelques femmes dépitées.

— Pis que cela! répliqua Grandjean d'une voix tonitruante... Nous venons, mes amis et moi, vous demander de l'argent...

— Eh bien, ils en ont du « culot », dit la mère Frédérique, avec qui les autres femmes firent aussitôt chorus...

Sans se laisser démonter par ces cris, Grandjean expliqua le but de sa visite.

Soudain, le visage des femmes changea d'aspect...

Elles devinrent très sérieuses et certainement quelques-unes d'entre elles durent avoir à ce moment la vision... le souvenir de quelque pauvre gosse disparu... Qui sait?... Peut-être même abandonné à l'Assistance publique...

Toujours est-il que, fouillant dans leur sacoche, elles déposèrent leur obole dans la soucoupe que la grande Emma leur présentait, en faisant le tour de la salle.

Mme Frédérique elle-même y « alla » de son louis.

Une seule femme, qui s'était tenue un peu à l'écart jusque-là, une « nouvelle » qu'aucun des étudiants ne connaissait, avait disparu de la salle.

— Et Georgette! où est-elle? demandèrent ses compagnes...

Son départ subit, « à l'anglaise », était déjà fort mal interprété, quand soudain, celle qu'on appelait Georgette, revint dans la brasserie, portant sous son bras une assez grosse boîte de carton, soigneusement ficelée.

Elle reprit sa place à la table où elle servait, et appela Grandjean, qui vint s'asseoir à ses côtés.

— Et vous, mademoiselle, lui dit-il, ne nous donnerez-vous rien pour nos malheureux « loupis »?

— Je suis ici depuis peu, dit-elle, d'une voix douce et je n'ai guère pu me faire de pourboires... Mais je veux vous apporter mon offrande aussi, pourtant...

— Prenez cette boîte, ajouta-t-elle, en tendant le carton à Grandjean.

— Qu'est-ce là?

— Regardez...

L'étudiant dénoua la ficelle, et, soulevant le couvercle, il aperçut une grande poupée et son trousseau.

Le tout était dans son neuf et n'avait certainement jamais été manié par des mains d'enfant...

— Ah! par exemple! s'écria-t-il en regardant la femme... Voilà un cadeau vraiment princier.

— La fillette qui l'aura sera bien heureuse de son petit Noël! fit-elle tristement... Celle à qui ce cadeau était destiné n'est plus... Elle est morte avant de l'avoir vu... C'est en souvenir d'elle que je vous le donne pour vos petits pauvres... Cela me portera peut-être bonheur!...

Et deux larmes, lentement, glissèrent le long de son visage...

H. S.

LA GREFFE HUMAINE

Un exemple remarquable de ce que permettent de réaliser les merveilleux travaux du docteur Carrel, l'éminent savant français de l'Institut Rockefeller, est rapporté aujourd'hui par le correspondant du *Daily News*, à Vienne.

Il s'agit de la greffe d'une partie de bras d'une personne morte à une autre personne. C'est à l'hôpital de Prague que cette opération hardie a été faite sur une jeune fille de seize ans, Marie Hubacek. Elle souffrait d'une affection incurable d'un des os du bras droit, et on l'avait envoyée à l'hôpital pour y subir l'amputation de ce membre. Mais le docteur Horak, dans le service duquel elle était entrée, décida de remplacer la partie malade de l'os par une partie correspondante prélevée immédiatement après son décès sur une personne morte.

Il y avait précisément à l'hôpital une jeune fille qui se mouait d'une blessure à la tempe résultant d'une tentative de suicide.

Dès que cette jeune fille eut rendu le dernier soupir, le docteur l'amputa du bras droit, détacha la partie voulue et greffa celle-ci à la place de la partie identique enlevée à la jeune Hubacek.

L'opération eut lieu au mois d'octobre, et elle a si bien réussi qu'aujourd'hui Marie Hubacek se porte à ravir, et se sert de son bras comme s'il n'avait jamais été malade.

LE MONDE A L'ENVERS

Le maître d'école de la commune de Chester-Street, dans le district de Dham, a appelé l'attention des médecins sur un curieux phénomène. Parmi ses élèves, il y a un garçonnet de six ans, qui a la particularité de voir tous les objets renversés. Les hommes lui paraissent avoir la tête en bas, les jambes en l'air, les voitures rouler les roues en haut.

L'enfant apprend à lire et à écrire, et en traçant les lettres, il a tendance à mettre en haut ce qui devrait être en bas et vice versa.

Ainsi, l'h devient chez lui un y, les u des n, et les m des w.

Mais, en lisant, il ne manifeste aucune tendance à l'inversion, bien que les lettres y paraissent renversées.

Des médecins oculistes ont examiné l'enfant. A leur avis, il s'agirait d'une disposition anormale des nerfs optiques.

Les Faits-Divers de la Semaine (Suite et fin).

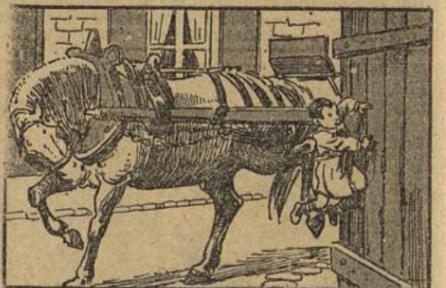
FILLETTE BRULÉE VIVE A L'ÉCOLE. — Un terrible accident dont les conséquences sont des plus douloureuses a eu lieu à l'école des filles.

Il était onze heures du matin environ, quand un enfant qui portait une robe en pilou s'approcha trop près du poêle. Les vêtements prirent feu et la pauvre petite fut atrocement brûlée sur tout le corps. Aux cris déchirants qu'elle poussait, on arriva et on lui prodigua tous les soins possibles. Ces soins, hélas! devaient être inutiles, car la jeune fille expira dans l'après-midi, après avoir enduré d'horribles souffrances.
BEAUCHAMPS.



UNE FEMME QUI SE DÉFEND. — Parce qu'un débitante avait repoussé ses propositions et l'avait jeté dehors, un individu brisa un carreau d'une fenêtre pour l'ouvrir. La débitante prit de frayeur décrocha un fusil et fit feu au travers des carreaux. L'agresseur fut tué sur le coup.
SAINT-DIÉ.

EXPLOSION. — Un enfant ayant eu l'imprudence de garnir une lampe à essence trop près du feu, provoqua une explosion. Fort heureusement, l'enfant n'eut pas trop à souffrir de son imprudence. Mais son père étant accouru à son secours et essayant d'éteindre les flammes, se brûla assez grièvement à la main droite et à l'avant-bras.
DIGOIN.



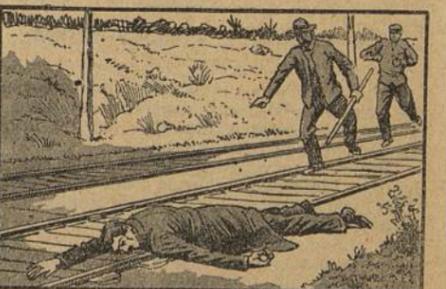
BLESSÉ PAR UN CHEVAL. — Un petit garçon de deux ans et demi, fils d'un débitant, a été atteint au coup de pied de cheval. Le jarret de la bête donna sur le pauvre enfant qui a été projeté contre une palissade et sérieusement blessé.
REWILLY.



UN CHAT ENRAGÉ. — A l'hôpital une sœur a été cruellement mordue aux deux mains par un chat, qui expira peu après dans une terrible agonie.

Le cadavre de l'animal, examiné par un vétérinaire et envoyé ensuite à l'Institut Pasteur a été reconnu atteint de la rage.
BRAY-SUR-MARNE.

TENTATIVE DE MEURTRE DANS UN CAFE. — Au café Palat, un jeune homme a reçu des coups de couteau de la part d'individus inconnus. L'état de la victime est grave.
MONTEBELIARD.



BROYÉ PAR UN TRAIN. — A Mareuil-sur-Ourcq, à un kilomètre de la gare, on a découvert un corps horriblement mutilé. Grâce à quelques papiers, on a pu établir l'identité du défunt, employé, des contributions indirectes à Vauciennes. Le malheureux qui était malade, s'était égaré.
SEN.

LA JUSTICE A L'ÉTRANGER

LA CONDAMNATION DES VICTIMES. — Le tribunal du 99^e régiment d'infanterie, à Strasbourg, vient de condamner à cinq semaines d'arrêts l'ordonnance du colonel von Reutter.

Lors des incidents de Saverne, l'ordonnance, un Alsacien du nom de Ficht, s'était permis de dire que l'attitude du lieutenant von Forstner était tout simplement scandaleuse. Ces propos, tenus chez un boutiquier de la ville, avaient été immédiatement rapportés au colonel, qui fit mettre son ordonnance en prévention de conseil de guerre. Le crime de Ficht n'était pas bien grand. La peine, par contre, est énorme. Les arrêts, en Allemagne, sont en effet particulièrement rigoureux. C'est ainsi que le condamné est mis au régime exclusif du pain noir; il couche sur la dure, et c'est seulement tous les quatre jours qu'il est autorisé à sortir une demi-heure au grand air.

La mère de Ficht s'était présentée l'autre jour à la caserne pour avoir des nouvelles de son fils. Elle a été éconduite sans ménagement.

Ceci est un avant-goût de ce que seront les condamnations des six recrues qui comparaitront devant le conseil de guerre de la 30^e division.

UN CAS DE CONSCIENCE. — Voulant se conformer aux préceptes de sa religion, le juge anglais O' Connor vient de se récuser dans une affaire de divorce.

— Catholique croyant, je ne saurais, dit-il, admettre le divorce sous quelque forme que ce soit. Comment pourrais-je donc me prononcer sur une espèce particulière alors que j'en repousse le principe même!

LA JUSTICE A CHICAGO. — Si la justice est lente chez nous, il n'en est pas de même à Chicago.

Le *World's Work* calcule, en effet, que, l'année dernière, les vingt-huit chats-fourrés de l'Illinois ont rendu 60 000 jugements en matière civile et 80 000 en matière criminelle. Soit le joli total de 140 000.

Tenant compte des dimanches et fêtes chômées, carillonnées, on trouve que ces messieurs fonctionnent environ trois cents jours par an, — 1800 heures, si l'on suppose un travail de six heures quotidien. Dès lors une petite division démontrera que le tribunal chicagotain (je vous demande bien pardon!) « tombe » ses 78 sentences à l'heure... Plus d'une à la minute!

Bridoye lui-même était beaucoup moins expéditif.

Les officiers allemands ont le droit de se saouler

Le *Berliner Tageblatt* publie des détails sur de bruyants incidents qui se sont déroulés récemment à Thorn, en Prusse, entre officiers et soldats du 61^e d'infanterie.

Dans un restaurant de la ville, un lieutenant qui était dans un état d'ébriété assez prononcé, avait dégainé et menaçait de son épée, en gesticulant, un client avec lequel il avait eu une altercation.

Plusieurs camarades de l'officier lui arrachèrent l'arme des mains et essayèrent de le faire monter dans une automobile pour le ramener chez lui, mais ce fut en vain. Le bouillant lieutenant se débattait avec une telle fureur et réclamait son épée en poussant de tels hurlements que les passants s'arrêtèrent.

Un sergent, qui rentrait à la caserne, crut devoir rendre au lieutenant l'épée qui lui avait été ôtée. Ce fut le signal d'une mêlée générale. Les hommes de garde arrivèrent au pas gymnastique, mais, quoique ivre, le lieutenant était leur supérieur, et force leur fut d'obéir à son ordre et de mettre baïonnette au canon. Plusieurs sous-officiers purent cependant mettre fin à cette pénible scène en reconduisant chez lui, tant bien que mal, l'officier.

Le conseil de guerre a décidé que le lieutenant ayant agi sous l'influence de l'alcool, il n'y avait pas lieu de le punir.

Squelettes de moines

Il y a quelques semaines, l'église de Clairefontaine, qui avait été entièrement désaffectée, fut, à l'exception du portail et des soubassements qui présentaient un caractère historique, vendue pour démolition aux enchères publiques à un entrepreneur de Rambouillet.

Une fois abattues les parties vendues de l'édifice, deux archéologues, sachant que l'abside avait servi de sépulture aux supérieurs de l'abbaye de Saint-Rémy, édifiée en cet endroit au XI^e siècle, firent effectuer des fouilles. Celles-ci ont amené la découverte, dans leur cercueil, de vingt squelettes de moines encore enveloppés de leur robe de bure.

La férule pédagogique

Le *Daily Mail* annonce que deux écoles d'Huntington (Virginie) viennent d'inaugurer avec un grand succès la « férule mécanique ».

On ligote, on enferme dans une cabine les élèves rétifs, et une baguette cinglante, qu'actionne l'électricité, leur applique régulièrement (cinq par seconde) le nombre de coups auxquels ils furent condamnés.

Voulez-vous cette Chevelure?



Le record de la chevelure
N^o 61.603. M^{lle} RITA CENOZ de R...
chevelure de 2m45 obtenue en 65 jours.

Pour recevoir **GRATIS** sous pli fermé l'exposé de la Méthode, écrire avec les plus grands détails ou se rendre au

Perdez-vous ou avez-vous perdu vos cheveux, avez-vous des pellicules, de la pelade, etc.? Employez la célèbre Sève capillaire **OLBÉ** et en quelques jours vous retrouverez une merveilleuse chevelure et dans la nuance primitive quelle que soit la cause ou l'ancienneté du mal.

JAMAIS D'INSUCCÈS

Les cures presque miraculeuses de la célèbre Sève Capillaire **OLBÉ** ne se comptent plus.

PLUS DE 20.000 ATTESTATIONS

authentiques, indiscutables venues de tous les points du globe sont à la disposition de quiconque veut les consulter au Laboratoire de Paris du savant dermatologiste **OLBÉ**.

Laboratoire **OLBÉ**, 22, Rue des Martyrs, 22, Section 695 PARIS.

Rien de plus ingénieux. Mais l'Angleterre en ceci ne redoit pas à l'Amérique. Toutes les écoles de Londres ont déjà depuis longtemps leur petit frappeur-automate qui dispense les maîtres de la moindre fatigue...

Lesdits pédaloups anglais perfectionnent, d'ailleurs, le système. Ils l'agrémentent d'un phonographe qui nasille des sentences à l'édification du gosse et de manière que, s'il se plaignait, la voix de l'appareil couvre ses cris.

La chèvre pickpocket

Un coquetier, demeurant au bourg du Gergne, ayant touché une certaine somme à Thisy, s'en revint chez lui, pressé de se remettre au travail. Aussitôt de retour, il quitta sa veste, son gilet et posa le tout sur une haie, oubliant qu'une poche de ce dernier vêtement renfermait une somme de 550 francs, en billets de banque.

Tout à coup, le coquetier s'aperçut qu'une chèvre lui appartenant et qui vaquait en liberté était en train de passer en revue les poches de son précieux gilet. Il accourut aussitôt et put retirer de la bouche de l'animal deux billets en bien mauvais état. Pour avoir les autres, la chèvre fut aussitôt condamnée à mort. Les billets bleus furent retrouvés mastiqués et à moitié digérés. Seront-ils remboursés? Telle est la question qui se pose.

L'homme qui a dormi dix ans

Les médecins viennent de constater un cas curieux qui s'est produit à Tarrytown, près de New-York, et qui rappelle un peu la légende de Rip.

Un ancien marchand de ferrailles, M. Herman-Lévy, s'étant par accident, égratigné à la jambe, il y a dix ans, était tombé dans une sorte d'état cataleptique.

Il resta depuis ce temps confiné chez lui. Parfois, il s'y promenait les yeux ouverts, à la manière des somnambules. Il n'entendait rien et par conséquent ne répondait pas quand on lui parlait. On réussit néanmoins à lui faire prendre de la nourriture. M. Lévy vient de se réveiller de cet état de somnambulisme, dans lequel il était plongé depuis dix ans. Son esprit a repris sa lucidité ordinaire. M. Lévy se rappelle bien les faits de la veille de son accident; mais il ignore ce qui s'est passé pendant ses dix années de sommeil.

Un curieux phénomène

Les débris d'un ancien naufrage

En opérant des fouilles, disent les *Annales Coloniales*, dans le sable à Vani oro, où l'histoire place le naufrage de la Pérouse, un négociant de Nouméa a mis à jour de nombreux débris semblant provenir du navire qui porta le célèbre explorateur. Le gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, mis au courant de ces découvertes, a engagé le commerçant, M. Austin, à poursuivre ses investigations, celui-ci a dû retourner déjà aux îles Santaruz, sur le petit vapeur du port de Nouméa. La Pérouse avait voulu poursuivre les travaux de Cook et Clarke, en vue d'explorer les mers du Japon

et les îles. Parti sur la *Boussole*, le grand navigateur était presque au bout de sa tâche, lorsqu'il périt glorieusement à Vanikoro, en 1788, croit-on — on ne le sut que bien plus tard.

Des recherches furent faites pour retrouver les épaves de la *Boussole*, mais restèrent longtemps sans résultats. Succès furent envoyés d'Entrecasteaux, puis le capitaine Dillon, enfin Dumont d'Urville. Peut-être a-t-on en n découvert ces reliques séculaires.

Je prédis l'Avenir
Si vous désirez connaître votre avenir enduisez légèrement d'encre ou de mine de plomb votre ponce droit, pressez sur le papier et envoyez moi l'empreinte avec la date de votre naissance. Ajouter 0.30 pour couvrir mes frais. Ma réponse vous parviendra dans la huitaine. Si vous êtes pressé et désirez passer avant les autres envoyez 0.60. Ecrire à : Louis Carvin, 5, B^e, Richard-Lenoir, Paris

NOUVELLES MACHINES POUR LE TRICOTAGE
MONFORT, Const'
1, Avenue Victoria, 1, PARIS
TARIF FRANCO

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert, et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.
Ecrire à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

VIENT DE PARAITRE
Par tout Libraires Kiosques, M^{re} de Journaux, Gares...
Romans d'Amour et Drames de Passion
L'Avocat des Gueux
AIMÉE jusqu'à LA MORT
Roman par **JULIUS MARY**
65 cent.
Par poste franco 0.80
adressés à l'Editeur J. TALLANDIER, 75, rue Drouot, Paris

PUISSANCE et Autorité sur tous individus, par le magnétisme et l'hypnotisme. On obtient obéissance et exécution des ordres de près comme de loin. Brochure Gratis. Ec. à Tenor, 90, rue des Boulets, Paris.

POUR PASSER longues soirées, rire, faire rire, s'amuser et s'instruire, GRAND ALBUM, 190 pag., 400 grav. comiq., offert avec 5 primes extraordin. (1^{re} cont. 0.25) à nos lecteurs par la Société de la Gaîté Française, 65, rue du faub. St-Denis, Paris (10^e).

VIENT DE PARAITRE
Par tout Libraires Kiosques, M^{re} de Journaux, Gares...
Les Crimes de l'Amour
SEULES DANS LA VIE
Roman par **CHARLES MEROUVEL**
65 cent.
Par poste franco 0.80
adressés à l'Editeur J. TALLANDIER, 75, rue Drouot, Paris

APIL détruit pour toujours la racine des POILS et duvets, sans douleur en 15 j. Repousse inoff. Frotte, chimis-parfumeur, envoi discret, notice, catalog. et un échant. 2, r. Amiel, Paris **GRATIS**

INFAILLIBLE ET SERIEUX
Pour soumettre, même à distance une personne au caprice de votre volonté, demandez à M. STEFAN, Boulev. St-Marcel, 72, Paris, son livre *Forces Inconnues*. **GRATIS**

J'ENVOIE discrètement Catalogue, Articles spéciaux, usage intime, Hommes, Dames et six beaux échantillons pour 1 franc. Envoi recommandé 45 cent. en plus. M^{re} L. SADOR, 18, rue Richat, Paris.

Purgez-vous gratuitement et agréablement avec la **TISANE BONNARD**
LAXATIVE — ANTICLAIREUSE ET RAFFRAICHISANTE
Echantillon Gratuit. — 46, Rue des Amandiers, PARIS.

Pour la publicité, s'adresser à l'AGENCE PARISIENNE de PUBLICITÉ
— 16, rue Drouot — PARIS —

Prix des Abonnements :
FRANCE : 6 francs par an
ÉTRANGER : 8 francs par an
Les Abonnés reçoivent comm. Prime gratuite L'AUBERGE ROUGE de PEYRABAILLE Ouvrage d'une valeur de 5 francs. Joindre 0.50^e pour recevoir franco à domicile
Adresser les demandes : 75, rue Dareau, Paris



ACCIDENT MORTEL. — Passant boulevard Macdonald, un cycliste fut pris entre une voiture chargée de viande et un tramway. Le brancard de la voiture lui défonça la poitrine. Le malheureux mourut quelques instants après.

PARIS.



ASSAILLIS EN FORÊT. — Un propriétaire belge et ses deux gardes faisaient une tournée en forêt, lorsqu'ils se trouvèrent brusquement en présence de trois braconniers. L'un de ceux-ci blessa mortellement le propriétaire ; ripostant, les gardes tuèrent un de leurs adversaires et en blessèrent un autre. Le troisième a pris la fuite. Quand au propriétaire, transporté chez lui, il expira aussitôt.

BELGIQUE.



BROYÉ DANS UN MOULIN. — Un meunier de Salbrune, commune de Beaune, procédait au nettoyage des roues de son moulin, quand, ses vêtements furent pris dans les engrenages. Malgré ses efforts il ne put se dégager. Son fils et un client, ayant arrêté la machine, en retirèrent son cadavre affreusement broyé.

MOULINS.



TERRIBLE ACCIDENT. — Dans un petit village algérien, un Arabe, entouré d'un cercle d'amis, p. l. ut de la poudre dans un mortier, à proximité d'un feu, qu'il avait eu l'imprudence de laisser allumé. Une formidable détonation se produisit, et l'Arabe fut projeté à travers le tout du gourbi qui s'éleva sur ses compagnons. Quatre de ceux-ci furent très grièvement blessés, tandis que l'Arabe était tué sur le coup.

ALGÉRIE.

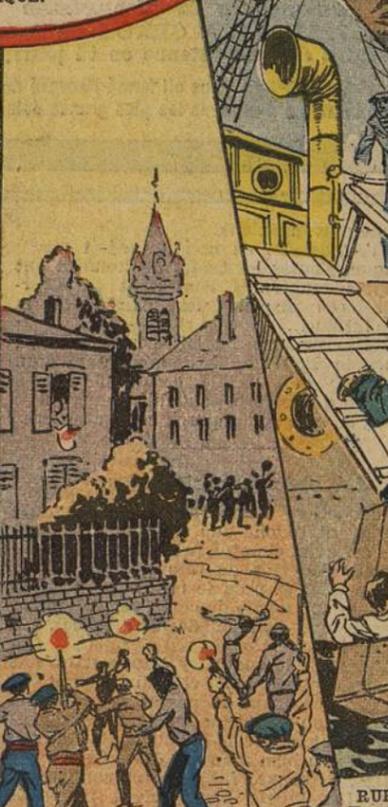


UN CARNAGE DANS UNE PROPRIÉTÉ. — Près de Rostoff-sur-le-Don, une vingtaine d'individus armés ont pénétré dans une propriété appartenant au gouverneur du Caucase. Ils ont tué onze domestiques et emporté un coffre-fort. Des cosaques sont partis à leur poursuite.

RUSSIE.

HORRIBLE MORT. — Un ouvrier venait de faire chauffer une barre de fer à blanc. En se tournant pour la façonner sur l'étau, il rencontra avec le bout de la barre un apprenti de quatorze ans, qui, atteint à la gorge, expira sur le coup.

MELUN.



UNE MAISON ATTAQUÉE PAR DES BANDITS. — A Roses (Catalogne), une bande de malfaiteurs a attaqué une maison pour la piller. Les cloches de l'église ont donné l'alarme, et la garde rurale a livré un violent combat contre les bandits. Plus de deux cents coups de fusil ont été tirés. Deux malfaiteurs ont été grièvement blessés.

ESPAGNE.



UNE TORCHE VIVANTE. — Un employé d'usine rentra à La Foulaz, lorsqu'il eut la malheureuse idée d'allumer une cigarette qui mit le feu à ses vêtements rendus très inflammables, imprégnés qu'ils étaient de matières chimiques. En un clin d'œil il formait une véritable torche humaine. Ses vêtements se consumèrent totalement sur son corps et lorsqu'on vint à son secours, il était complètement carbonisé.

SUISSE.



RUPTURE D'UNE PASSERELLE. — Un ajusteur, qui se trouvait à bord d'un yacht, voulait débarquer avec l'aide de son fils une lourde caisse, quand la passerelle se rompit et tous deux tombèrent à l'eau. Le jeune homme conia à pic. Quant au père, on réussit à le ramener sur le quai.

LE HAVRE.



EXPLOSION DANS UN TUNNEL. — Un accident s'est produit sur la voie ferrée Frasné-Valloire, dans un tunnel. Une cartouche de dynamite a fait explosion, blessant grièvement huit ouvriers. L'un d'eux, transporté d'urgence à l'hôpital, a succombé après avoir subi l'amputation d'une jambe.

SUISSE.



SOUPER MOUVEMENTÉ. — Dans un restaurant de New-York, cinq messieurs entraient à l'heure du dîner. Le patron s'avança pour les recevoir ; mais ils sortirent des revolvers et le forcèrent à les conduire dans un salon où quinze personnes étaient réunies. Tandis que deux des brigands les manœuvraient, les trois autres les dévalisaient. Ils purent disparaître sans être inquiétés.

ÉTATS-UNIS.



ACCIDENT DE MINE. — Près de Langendree, dans la mine Bruchlarsse, une inondation s'est produite à la suite de l'explosion de plusieurs quartiers de roche. L'eau s'est précipitée avec une violence telle que trois mineurs saisis dans une galerie ne purent gagner la sortie et furent noyés.

ALLEMAGNE.